nement fur-meme.

Tout ce que je viens de conter touchant l'histoire du Massilia a été confirmé dans sa substance à la tribune de l'Assemblée de Vichy, sans contradiction possible. Il demeure toutesois un point obscur, et que je ne suis pas en état d'éclaircir. Pourquoi a-t-on laissé partir le bateau avec sa cargaison de parlementaires. Pourquoi le Gouvernement ne l'a-t-il pas retenu jusqu'au moment où sa propre décision serait définitivement arrêtée? Si elle l'était, pourquoi n'en a-t-il pas avisé en temps voulu les hommes considérables qui comptaient parmi les passagers? Quelques-uns d'entre eux, comme Louis Marin, Paul Thellier et d'autres, atteints par le soupçon et flairant quelque chose de suspect, revinrent du Verdon à Bordeaux dans la soirée du jeudi ou dans la matinée du vendredi, mais il demeurait à bord quelques-uns des personnages les plus notoires de la République, et d'ailleurs le moindre élu, embarqué sur la parole du Gouvernement, méritait bien de lui cet honnête dédit. Y eut-il négligence, oubli, lenteur dans les transmissions? Faut-il aller jusqu'à supposer un piège? Un piège, non pas peut-être tout à fait concerté et volontaire, mais conservant, si je puis dire, quelque chose d'éventuel, de conditionnel. « Qu'ils partent toujours, on verra bien ce qui arrive; après tout, tant pis pour eux... » En attendant, le Massilia emmenait hors de France, à toute vapeur, des hommes dont la présence à Bordeaux n'était assurément pas souhaitée. Toutes ces conjectures ont quelque chose de plausible, mais, je le répète, bien qu'ayant considéré de plus près les circonstances et conditions de ce « coup de filet », je ne puis en dénoncer plus certainement les causes. En revanche, je fus éclairé quelques instants plus tard sur la péripétie de la veille, je veux dire sur le brusque coup de barre qui avait arrêté le départ pour Perpignan du Président de la République et provoqué le retour à Bordeaux de M. Jeanneney. Voici le récit qui me fut fait par l'un des ministres. La veille, en effet, tandis que s'éxécutait déjà la décision

54

prise dans le Conseil du matin, tandis que M. Albert Lebrun achevait ses préparatifs de voyage — si je devais en croire M. Louis Marin qui se disait sûr de son fait, M. Albert Lebrun aurait même eu le temps de partir et aurait été rattrapé seulement sur la route, plus près de Bordeaux toutesois que M. Jeanneney et que moi — tandis que la Police de sûreté expédiait en avant ses détectives, qui, eux, parvinrent réellement jusqu'à Perpignan, le maréchal Pétain avait pris sur lui de signifier un contrordre. Vers trois heures de l'après-midi, ce jeudi 20, les ministres, sans être à nouveau convoqués, avaient été touchés chacun par une communication inopinée. Le Maréchal les invitait à faire retirer d'urgence à son cabinet un pli confidentiel; à l'intérieur du pli, ils avaient trouvé une note, dont je n'ai pas eu le texte sous les yeux, mais dont le sens général était le suivant : on avait désormais entre les mains les conditions allemandes; d'autre part — et c'était le point essentiel — les représentants de l'Allemagne avaient fourni à nos plénipotentiaires l'assurance que, pour permettre au Gouvernement français de délibérer en liberté, l'avance des armées ennemies vers Bordeaux ne serait pas poursuivie; dans ces conditions, rien ne s'opposait plus à ce que le Conseil des ministres abordat l'examen du fond; la décision de départ qu'il avait prise le matin devenait donc sans objet ou devait, à tout le moins, être suspendue... C'est à cet examen qu'était en train de procéder le Conseil, siégeant à peu près en permanence.

Je passai chez Herriot tout le reste de cette journée du vendredi 21. Il me quitta quelques instants pour aller recevoir un certain nombre de parlementaires, dont la délégation était conduite par M. Georges Bonnet et qui venaient manifester leur opposition formelle à tout projet de départ, quelles que dussent être les conditions allemandes; cette même délégation, en sortant de son hôtel, alla porter son ultimatum chez le Président de la République. Je dînai à sa table, mais non pas avec lui, car il était l'hôte de M. Jeanneney. Il revint de bonne heure; quelques visiteurs arrivèrent, parmi lesquels Louis Marin, qui me conta alors comment il était allé au Verdon et pourquoi il en était revenu. Le Conseil des ministres siégeait toujours, mais rien de net n'était parvenu à aucun de nous sur le sens de sa

délibération.

Nous nous doutions bien que la question « cruciale » était celle de la flotte. L'idée de la livrer n'avait été, jusqu'alors, admise par personne; nous savions que, depuis plusieurs jours déjà, on avait envisagé l'expédient du sabordage; mais ni sur ce point ni sur aucun autre, aucun de nous ne possédait de renseignement certain. Je quittai l'hôtel-musée, et je gagnai la maison, non plus d'Audeguil que je n'avais pas eu le moyen ou l'idée de prévenir, mais chez d'intimes amis parisiens, campés à l'étroit dans un appartement du centre de la ville, et qui parvinrent pourtant à dresser un lit pour moi. C'est avec eux, et sans sortir de chez eux, que je passai toute la journée du vendredi. Cette claustration convenait peu aux circonstances, et d'ailleurs à mon goût. Elle eut pour seule cause l'inquiétude croissante qu'éprouvaient pour ma sûreté, depuis mon retour, le Ministère de l'Intérieur et la police de Bordeaux et que s'exagéraient à l'envi, dans d'autres sentiments, mes amis politiques et personnels. Les rues de Bordeaux, disait-on, étaient en pleine fermentation, les anciens factieux du 6 février, les groupes d'extrême droite, l'ancienne « Cagoule », les bandes antisémites tenaient le haut du pavé. J'avais été suivi dans mes allées et venues entre l'hôtel d'Herriot et la maison où j'avais trouvé un gîte, guetté à la porte de chacune d'elles; la prudence exigeait donc que je me tinsse confiné chez mes hôtes pour éviter un incident de rues que les circonstances auraient rendu plus possible et plus fâcheux que jamais; elle exigeait même que mes amis évitassent de venir m'y voir ostensiblement pour ne pas accuser ma présence d'une façon plus certaine. J'étais sceptique et insouciant à cet égard comme je l'ai toujours été; je croyais les bruits dont on se faisait l'écho près de moi fort excessifs. Mais j'ai pris depuis longtemps l'habitude de subir les précautions qu'au fond de moi-même je juge inutiles, et parfois absurdes, pour ménager un souci aux êtres à qui

ie suis cher.

Un autre sentiment, amer celui-là, commençait d'ailleurs à m'atteindre, qui prit de plus en plus de force au cours de la journée et des journées suivantes. N'étais-je pas déjà, pour beaucoup de mes amis politiques, et sans que peut-être eux-mêmes en prissent claire conscience, une cause de gêne en même temps qu'un sujet d'inquiétude. Un sourd instinct ne les poussait-il pas à se mettre à l'écart du mouvement d'opinion, plus ou moins spontané, qu'on pouvait sentir en effet se former contre moi? Tout cela se dessina plus nettement en moi par la suite, mais dès ce moment je me sentais à la fois entravé et accablé par ce malaise ambiant. Je me demandais si l'impopularité qui s'amassait autour de mon nom n'avait pas rendu déjà mon action stérile, que dis-je? nuisible aux idées que j'aurais voulu soutenir, aux compagnons qui les avaient défendues avec moi. Se sentir non seulement un poids lourd ou un poids mort, mais un poids qui, jeté dans la balance, s'ajoute au plateau des adversaires; avoir conscience qu'on discrédite par sa présence et par sa parole ce qu'on voudrait servir le plus passionnément, ce sont là des impressions cruelles, et elles commençaient à m'envahir. Je demeurai donc chez mes hôtes, et je ne crois pas me souvenir que personne soit venu m'y voir dans la journée. La résidence d'Herriot était toute proche; il était entendu que les informations qu'on y recevrait me seraient aussitôt transmises; j'étais sûr également que Rivière ne me laisserait pas ignorer une nouvelle importante, mais le fait est que, durant toute la journée, je ne vis personne et ne reçus que des billets évasifs. On ne me cachait rien d'ailleurs, j'en suis parfaitement sûr; l'explication toute simple est qu'on ne possédait encore que de vagues indices sur la délibération que les ministres poursuivaient entre eux. A la fin de la journée, les instances de la police devinrent plus fréquentes et plus pressantes, et, dans le nombre, il en était dont l'amicale sollicitude m'était connue; celles de mon entourage le plus proche redoublèrent.

Ignorant et inutile, je cédai et je fis préparer mon départ. Mais, dans la soirée du samedi, vers 10 heures, avant de monter en voiture. je fis porter chez Herriot une lettre destinée à Georges Monnet, et par son entremise à Rivière, une lettre qui montrait bien quelle restait ma disposition d'esprit et à quel point l'espoir restait accroché, chevillé en moi. J'écrivais que, malgré tout ce que j'avais entendu ou deviné, malgré tout ce que signifiait le lourd silence de la journée, je croyais encore le Gouvernement incapable d'une capitulation sans condition. Je ne pouvais admettre en moi l'idée que le Maréchal, que le général Weygand, qu'un homme tel que l'Amiral, que certains des ministres civils eussent perdu toute capacité de révolte contre la sorte d'exigences que Chautemps et Frossard eux-mêmes, il y avait tout juste huit jours, avaient qualifiées d'intolérables. Je retenais donc l'hypothèse où le Gouvernement serait obligé, fût-ce malgré lui, de reprendre le projet de départ. J'indiquais donc à quelle adresse et par quels moyens je désirais, dans ce cas, être averti ou pris au passage, et i'insistais dans les termes les plus pressants pour n'être pas laissé en dehors d'un départ qui prendrait fatalement cette fois un caractère plus précipité, car depuis quarante-huit heures, les forces allemandes, sans progresser directement sur la route de Bordeaux, s'étaient avancées sur les routes parallèles et prononçaient déjà contre la résidence libre du Gouvernement français une vaste manœuvre d'investissement.

Je comptais redemander un gîte aux enfants d'Eugène Montel, Toulouse restant sur la ligne qu'un départ vers Perpignan emprunterait nécessairement. Je roulai rapidement sur une route que les convois militaires n'encombraient plus et j'arrivai à une heure si matinale que je ne voulus pas réveiller les habitants de cette « campagne » isolée. Je retournai alors à Toulouse, distante de huit ou dix kilomètres, pour y passer deux ou trois heures d'attente, et aussi avec le vague espoir d'ailleurs d'y trouver un peu de café, car je mourais de faim. Tout dormait encore dans Toulouse. Nous nous dirigeâmes vers la gare, et mon chauffeur entra au buffet pour s'assurer que j'y pourrais trouver une boisson ou un aliment quelconque. Il revint en me tendant le numéro tout frais de la Dépêche; la manchette du journal annonçait que les conditions de l'armistice étaient acceptées; elles s'étalaient sur la première page. C'était le dimanche 23, à 5 heures du matin.

Il y a de ces images, affaiblies par l'abus qu'en fait le langage cou-

rant et auxquelles le contact de la réalité rend quelquefois toute leur force. Je lus vraiment sans en croire mes veux. Je n'écris ici ni un livre d'histoire ni un livre de polémique; je rassemble des souvenirs à peine mêlés parfois des réflexions qu'ils appellent invinciblement. Je me garderai donc d'analyser ou de discuter un document dont dépend encore aujourd'hui, et pour de longs mois sans doute, la vie de quarante millions de Français. l'évoque seulement ma propre image; je me revois assis dans ma voiture, reprenant le journal que j'avais laissé tomber sur mes genoux, lisant avec une attention où se concentrait vraiment toute ma puissance vitale, et ne parvenant pas à croire ce que je lisais. C'était visible : on n'avait pas discuté, ou bien la discussion avait été vaine; on avait tout accepté, ou plutôt on s'était obligé à tout subir. On s'était courbé sous le Diktat de l'ennemi, reconnu comme le vainqueur. J'ai su en effet, depuis lors, que toutes les concessions, tous les adoucissements demandés avaient été refusés par Hitler; seul, Mussolini avait eu un geste de générosité ou d'indifférence : il avait accepté la suppression de la clause qui lui permettait d'exiger du Gouvernement français la livraison des réfugiés politiques italiens; mais la clause symétrique avait été rigoureusement maintenue par Hitler.

Ainsi, en moins de deux jours, on était passé du cabinet Paul Reynaud de « résistance » au cabinet Pétain-Chautemps de négociation, et, en moins d'une semaine, on venait de passer du système de la négociation libre — garantie en tant que de besoin par le départ du Gouvernement et la résolution de poursuivre la guerre hors de France — à la capitulation pure et simple. C'était fait; l'irréparable était consommé.

\*

Les maîtres de la maison, accompagnés d'Eugène Montel, l'avaient quittée pour un court voyage. J'étais donc seul, mais, dès l'aprèsmidi, Vincent et Michèle Auriol accoururent de Muret avec ma belle-fille. Vincent Auriol était arrivé à Bordeaux un peu après moi; il en était reparti dès le mercredi, la veille du jour où j'avais entrepris le voyage manqué de Perpignan et de Port-Vendres. Nous nous y étions fréquemment rencontrés. Je savais par lui que, maire de sa commune en même temps que député, ainsi divisé entre deux devoirs, il avait opté pour le plus modeste, qui était en même temps le plus urgent et le plus difficile. En ce qui le touchait personnellement, il avait choisi de ne pas quitter la France, de demeurer au milieu de son petit peuple à lui, ses camarades et amis de Muret. Je n'ignore pas qu'on a fait courir le bruit qu'il avait dû prendre passage sur le Massilia, qu'il était même parti pour le Verdon dans ce dessein,

qu'un accident survenu à sa voiture en cours de route l'avait seul empêché de se joindre aux malheureux héros de cette aventure. Ce bruit n'aurait rien d'outrageant pour lui, tant s'en faut, mais il n'est qu'une fable, comme tant d'autres qu'on a fait circuler depuis lors. Vincent Auriol n'était plus à Bordeaux le jour où les nouvellistes situaient son équipée interrompue. Mais, à cette différence près, qui tenait à la distinction de nos obligations personnelles, nous avions senti entre nous une communauté de vues entière, telle que nous l'avions éprouvée depuis dix mois, ou plutôt depuis vingt ans, c'està-dire depuis mon accès à la vie publique. Nos jugements concordaient absolument sur la situation du pays, sur les mesures qu'elle commandait, sur celles qu'elle interdisait. Il avait estimé, lui, que le lien le plus astreignant était celui qui l'attachait à sa maison et à sa ville. Mon cas à moi était autre; je n'avais plus de maison, je n'avais plus de ville, puisque ma ville natale, la seule où j'eusse jamais vécu, était Paris. Depuis dix ans, sans doute, je représentais Narbonne à la Chambre. Battu à Paris par une coalition de communistes et d'ultraréactionnaires, j'avais trouvé à Narbonne un sûr refuge électoral. Mes amis de Narbonne m'avaient permis de reprendre ma place au Parlement au moment où notre Parti jugeait ce retour indispensable. Mais je n'étais attaché à Narbonne que par la gratitude et l'affectation. Je n'y avais jamais fait que de brefs séjours, ou, pour mieux dire, de bress passages. Je n'y étais nécessaire à personne ni à rien; aucun devoir partiel ne m'y enracinait; seul, mon devoir général envers le pays devait donc me déterminer.

C'est la question qui fut débattue sur nouveaux frais durant tout l'après-midi du dimanche, dans le calme salon de « l'Armurier », ainsi se nommait la « campagne » de mes amis. Devais-je ou non quitter la France? La capacité matérielle demeurait entière. Si le Massilia était parti depuis deux jours pour le Maroc, il restait, dans les ports du golfe de Gascogne, des bâtiments anglais à bord desquels je ne doutais aucunement de pouvoir trouver une place. Rien n'aurait été plus simple que de les rejoindre au départ de Bordeaux, au lieu de me diriger vers Toulouse, mais je pouvais encore de Toulouse faire le trajet utile, aisément et en peu d'heures. La délibération fut longue, pressante, douloureuse. En fait, mon parti était pris, et aucun conseil, aucune instance n'auraient pu, je crois, le modifier. La veille déjà, avant de quitter Bordeaux, je l'avais déclaré, soit à mes amis politiques, soit aux amis personnels les plus chèrement mêlés à ma vie. J'avais été prêt au départ du premier au dernier moment; je m'y étais résolu sans balancer, mais quand il s'agissait d'accompagner un gouvernement quittant le sol métropolitain de la France pour continuer la guerre française, de représenter auprès de lui, dans son établissement nouveau, le parti dont j'étais depuis vingt ans le chef parlementaire et le représentant international, de l'aider en cette qualité, de l'appuyer, et, si j'ose dire, de le cautionner auprès d'une fraction importante du peuple français et de l'opinion étrangère. Ce projet, à peine édifié, s'était écroulé en quelques heures et les ruines en étaient retombées sur moi comme sur les autres. Il s'agissait désormais de tout autre chose : d'un départ personnel, isolé, et non plus de la participation à un départ collectif, organisé par le gouvernement légal.

Je partirais pour une terre amie ou pour une terre alliée, mais pas pour une terre française, siège du gouvernement de la France. Tout avait donc changé de face depuis le fatal revirement du Maréchal et la signature de l'armistice. J'étais, en Angleterre, une personne « agréable » : j'en avais fait l'expérience, une fois de plus, au cours de mon dernier voyage. Le Labour party occupait une place considérable dans le gouvernement, et ses leaders étaient pour moi de cordiaux et confiants camarades. Mes contacts officiels avec les chefs conservateurs et libéraux s'étaient prolongés en sympathie, et même, pour quelques-uns d'entre eux, en amitié. Je ne doutais aucunement de l'accueil que je recevrais et du crédit que je trouverais à Londres. Je savais également que mon nom était connu aux États-Unis, ce qui est déjà beaucoup, et que ma présence y avait été souhaitée et attendue, au cours de ces dernières années, par des groupes sociaux très différents; de là des projets de voyage qui avaient été poussés très loin et qui avaient toujours été mis en échec, au dernier moment, par les brusques péripéties de la situation internationale. Je savais que la fraction du peuple américain qui suivait le président Roosevelt avait toujours établi une analogie entre le New Deal et la politique sociale que j'avais pratiquée, et le Président luimême, bien que nous ne nous fussions jamais rencontrés, n'avait jamais cessé de me traiter avec une attention et, si je puis dire, une distinction dont la visite de M. Sumner Welles, au cours de son passage à Paris, avait été le plus récent témoignage : j'étais le seul, en effet, parmi les hommes politiques français, qu'il eût tenu à visiter, en dehors des membres du Gouvernement. A Washington comme à Londres, j'avais donc l'assurance d'être un hôte bienvenu.

Je convenais de tout cela. Mais que ferais-je d'utile à Washington ou à Londres? Il ne pouvait être question pour moi d'y expliquer, d'y excuser des actes que je condamnais de toute mon âme. Était-ce mon rôle d'aggraver encore le réquisitoire par ma présence et ma parole, d'exalter la révolte des opinions anglo-saxonnes contre la défection du gouvernement français, d'aviver leur colère contre le peuple français que son apathie et son immobilité d'alors faisaient nécessairement apparaître comme solidaire de ses maîtres? Le secours américain était devenu, pour la Grande-Bretagne, une question de vie ou de mort, mais on n'avait pas besoin de moi à Washington pour s'en convaincre : le dernier message du président Roosevelt,

en réponse à l'appel de Paul Reynaud, attestait assez clairement su détermination. L'Angleterre non plus n'avait pas besoin de mol pour persévérer dans son inflexible résolution de lutter contre Hitler jusqu'à la limite extrême de ses forces. Si je quittais la France dans de telles conjonctures, pour l'Amérique ou pour l'Angleterre, ce ne serait qu'un cri chez les indifférents comme chez mes adversaires : Il est parti pour « sauver sa peau »; je m'exposerais à l'accusation qu'une propagande infâme dirigeait déjà contre les passagers du Massilia, mais infiniment plus redoutable dans mon cas, parce qu'elle serait plus plausible. Et il était clair en effet que, dans les adjurations des êtres à qui j'étais cher, ce soin de ma sécurité, de ma liberté, intervenait pour une plus large part qu'ils n'en avaient eux-mêmes conscience.

Je suis, par nature, entièrement insouciant de moi-même, et je confesse que je ne croyais pas au danger. A Bordeaux déjà, au moment où se négociait l'affaire du Massilia, Édouard Herriot nous avait dit, à Georges Mandel et à moi : « Vous deux, partez en tout cas, quoi qu'il arrive; ne restez pas entre les mains de nos maîtres d'aujourd'hui; je sais trop quelle haine ils vous portent. » Je n'avais donc qu'à répéter à Vincent Aurioi. à sa femme, à ma belle-fille, ce que j'avais déjà dit à Édouard Herriot et à mes hôtes de Bordeaux : « Mais non, ne redoutez rien de pareil. Je connais aussi ces hommes. Hélas! ils ne sont même pas capables de porter la main sur moi. Le Maréchal, à peine son ministère constitué, a fait arrêter Mandel et il l'a fait relâcher deux heures après en le gratifiant d'une lettre d'excuses. Il a pris deux socialistes dans le cabinet, ou plutôt il les y a attirés à force d'insistance : Rivière et Février n'ont cédé, en fin de compte, que pour faire barrage par leur présence aux coups de force qu'on pourrait essayer contre les socialistes, et plus spécialement contre moi. Dans le gouvernement Pétain, qui est-ce qui tient les leviers de commande? Chautemps, Pomaret, Frossard, Baudouin, Alibert? Lequel de ces hommes est capable d'une telle opération? »

On me répondait, à l'Armurier comme à Bordeaux : « Vous raisonnez avec votre incorrigible optimisme. Les personnages que vous énumérez ne sont probablement pas bien redoutables pour vous, et encore, en des temps comme celui-ci, qui sait jusqu'à quelles extrémités peut les porter leur faiblesse même? Mais ne comprenez-vous pas qu'ils ne sont là que pour occuper le tapis, qu'ils remplissent la scène par un intermède, et qu'ils la livreront demain aux véritables acteurs. Demain on verra sortir des coulisses Laval, Marquet et leur bande, ceux qui font jouer toute la machinerie depuis l'arrivée à Bordeaux. C'est eux qui, demain, seront les maîtres, et d'autres les remplaceront à leur tour, si les Allemands ne jugent pas leur soumission assez complète. Il n'y a plus désormais qu'un souverain en France, et

c'est Hitler. Les gouvernements français sont condamnés à une sorte de surenchère dans l'obéissance ou dans la complaisance; cela changera un jour, par la force des choses, et le changement sortira du fond du peuple, mais jusqu'à nouvel ordre il en est ainsi. Bon gré mal gré, les soi-disant gouvernements français vont s'efforcer d'implanter en France les principes et les méthodes du régime nazi. Ils auront leur Gestapo et leurs Sections d'Assaut, ils passeront des exécutions personnelles aux persécutions collectives; ils traqueront les socialistes; ils dégraderont les Juis; et vous êtes tout à la fois un socialiste, un Juif, et vous-même par-dessus le marché...»

Mes amis voyaient juste, comme l'événement n'a pas tardé à le faire voir; ils avaient raison contre ce qu'ils appelaient mon optimisme, et qui n'est en réalité que l'impossibilité d'admettre dans ma raison certaines aberrations humaines; mais je crois que j'avais raison à mon tour quand je leur répliquais : « Soit, admettons, si vous voulez, que ma vie ou ma liberté soit en péril. Comprenez bien à votre tour que le péril que je puis courir n'est pas une raison de partir, mais une raison de rester. Si je partais aujourd'hui, ce serait nécessairement pour prendre mon poste, comme un soldat civil, dans la lutte que la Grande-Bretagne, et peut-être demain les États-Unis, vont poursuivre contre l'ennemi. Quel peut être mon poste? L'organisation, le conseil, la propagande... Quelles armes apporterai-je avec moi? L'autorité que j'aurais pu conserver sur l'esprit d'un certain nombre de Français. Mais je perds précisément ce qui me reste d'autorité, si la France officielle peut me dénoncer comme un lâche, acculé à la fuite par le sentiment de ses fautes et la peur du châtiment. L'interprétation qui sera forcément donnée de mon départ, et probablement acceptée par une opinion sans défense, détruira toute l'utilité possible de mon action. Il y a quelque chose de pire : je ne réussirai peut-être qu'à compromettre, qu'à discréditer, en m'y ralliant, la cause que j'aurai voulu servir. Je ne servirai pas la cause commune, et peut-être lui nuirai-je; je nuirai certainement à ceux de mes amis qui seront demeurés en France, et contre lesquels il sera trop facile de retourner et d'exploiter ma conduite. Non, voyezvous, il n'y a plus pour moi qu'un parti, qu'un devoir, depuis que le Gouvernement a capitulé : rester en France, là où je suis, attendre tranquillement le danger, s'il est vrai qu'il y ait danger, me tenir prêt à répondre de mes actes passés dans toute discussion publique, à la tribune de la Chambre si je puis, à la barre d'une Cour de Justice s'il le faut; défier avec sérénité l'injustice et la haine qui s'épuisent; préserver toutes les possibilités d'action en France pour le jour, peut-être prochain, où ce peuple, accablé et abasourdi par le désastre, aura repris possession de lui-même. Ce jour-là, ma présence, ou, si vous voulez, mon existence retrouvera peut-être une signification. Je dis « peut-être » parce que je n'en suis pas convaincu,

et que je suis plutôt enclin à croire que je suis arrivé au terme de ma vie utile. Convenez que vous n'avez rien à répondre à cet argument. Et puis, il y a quelque chose qui n'est pas un argument, car ce n'est pas de l'ordre de la raison, mais qui répond en moi à un mouvement instinctif et irrésistible. J'ai été et je suis encore un homme public; j'ai dirigé les affaires de la France, c'est-à-dire que je l'ai représentée à ses propres yeux et aux yeux de l'étranger; je sens que je ne puis pas à mon gré, surtout à une telle heure, rompre le lien de solidarité qui m'unit à mon pays. Je porte condamnation contre tout ce qui s'est accompli depuis une semaine, et j'ai le droit de condamner : chaque Français est juge de l'honneur de la France, de ce que l'honneur commande, de ce qu'il interdit. Je considère la France comme déshonorée. Mais je ne me sens pas le droit de tirer mon épingle du jeu. Je dois prendre ma part dans le sort commun, non seulement dans le malheur, ce qui est relativement facile, mais dans la honte... » J'eus sans doute quelques tremblements dans la voix en parlant ainsi, car Michèle Auriol se leva et vint m'embrasser; Vincent et ma belle-fille n'insistèrent pas davantage.

Je restai donc à l'Armurier, où vinrent me rejoindre dès le lendemain Montel et ses enfants, puis, au bout de quelques jours, ma belle-fille et ma petite-fille. J'étais épuisé par la fatigue, la tension, l'angoisse ininterrompue des deux dernières semaines, mais je recouvrai bientôt l'équilibre dans cette maison ensoleillée et fraîche, au milieu d'un beau jardin solitaire, entre des amis affectueux. J'entends l'équilibre corporel, car la désolation de l'esprit persistait.

'ÉTAIS à l'Armurier depuis une dizaine de jours lorsque je fus touché par une lettre, puis par un coup de téléphone de mon ami Marcel Bidoux, rédacteur en chef du journal le Populaire dont j'étais le directeur politique. Le Populaire avait quitté Paris le 10 juin, aussitôt après le Gouvernement, en même temps que tous les autres journaux, et s'était replié sur Clermont-Ferrand, « position préparée à l'avance ». De Montluçon, j'étais allé visiter notre installation dans les locaux où notre confrère la Montagne - quotidien de « Front Populaire » édité à Clermont — nous avait donné l'hospitalité, et j'avais repris la confection régulière de mes leaders, jusqu'à mon départ de Montluçon pour Bordeaux. Au bout de très peu de jours, une pointe de l'invasion allemande atteignit Clermont, et le journal cessa de paraître. Mais, aussitôt après l'armistice, le flot allemand avait reflué vers le nord, et c'est de Clermont, où les services d'administration et la plupart des rédacteurs étaient demeurés sur place, que Marcel Bidoux m'avait écrit et téléphoné. Il m'avertissait que l'administrateur du journal, un nommé Gaillard, semblait résolu à en reprendre la publication, ce qui, compte tenu du nouveau régime de censure imposé à la presse, impliquait un agrément préalable du gouvernement Pétain-Laval, et par conséquent l'obligation d'appuyer la politique de l'armistice. Cet avis m'émut. Gaillard n'avait pas recherché mon assentiment et ne m'avait même pas tenu au courant de ses intentions. J'étais le directeur du journal; mon nom figurait sur sa manchette; je puis même dire, sans qu'il y ait à cela de présomption, qu'aux yeux de l'opinion publique, et en tout cas de l'opinion socialiste, le Populaire était « mon » journal et ne paraissait pas séparable de ma personne. Le Populaire reparaissant en dehors de mon inspiration effective, et pour soutenir ces opinions que je jugeais funestes et coupables, c'était donc quelque chose qui me touchait à une place fort sensible. D'ailleurs, l'avertissement de Marcel Bidoux avait évidemment le sens d'un appel, émanant de ses camarades de la rédaction comme de lui-même, et je ne pouvais songer à les livrer sans défense à la manigance de Laval et de Gaillard. Je me décidai donc à partir sur-le-champ.

Je débarquai à Clermont devant l'immeuble de la Montagne. Des rédacteurs du Populaire, Marcel Bidoux en tête, m'attendaient et, après les premières démonstrations de joie réciproque, me mirent au fait des nouvelles du jour. D'abord, les présidents et les ministres, suivis par une caravane de parlementaires, étaient survenus la veille à Clermont, mais ils n'avaient fait qu'y toucher barre et s'étaient dirigés presque aussitôt sur Vichy, qui offrait de plus larges ressources d'habitation. Les présidents et les ministres s'installaient en toute hâte; des locaux — hôtels réquisitionnés et salles de casino étaient déjà réservés pour la Chambre et pour le Sénat. En second lieu, des journalistes connus pour recevoir les confidences de Laval, ou pour faire ses commissions, commençaient à faire circuler la rumeur d'une convocation prochaine de la Chambre et du Sénat réunis en Assemblée nationale. En troisième lieu, un numéro du Populaire avait été confectionné la veille au soir, portant en manchette mon nom et ma qualité de directeur; il avait été rédigé sur la demande de Gaillard, mais en plein accord avec Bidoux, dans un esprit d'extrême circonspection; on s'était efforcé tout à la fois de ne pas attaquer les positions gouvernementales et de ne pas offenser les convictions qu'on savait être les miennes et qui étaient d'ailleurs partagées par la rédaction presque unanime. C'est en persévérant dans ces précautions et en maintenant cet équilibre qu'on jugeait nécessaire de « faire le journal » jusqu'à nouvel ordre. On pensait y avoir réussi pour ce premier numéro, mais, avant qu'il fût tiré, la censure avait notifié son veto et interdit la publication du journal jusqu'à nouvel avis. Laval nous mettait ainsi d'accord, Gaillard et moi.

En quatrième et dernier lieu, Bidoux me communiqua le numéro de Paris-Soir qui venait de sortir. Un filet exposé en bonne place annonçait que j'avais quitté la France et que je venais de débarquer à New-York, information qui n'avait même pas le mérite de la nouveauté, puisque la radio allemande avait déjà, à deux reprises, fait connaître mon arrivée à Londres, puis à... La Havane, avec l'escorte d'une suite nombreuse et le train de ma collection d'argenterie au grand complet! J'écrivis aussitôt une lettre de rectification et je la fis porter séance tenante à Jean Prouvost, directeur de Paris-Soir, et par surcroît, commissaire général à l'Information depuis le dernier remaniement du cabinet Paul Reynaud, ce qui conférait aux fausses nouvelles publiées par son journal un précieux cachet d'authenticité. Je connaissais fort bien Jean Prouvost et il me connaissait fort bien; j'avais été l'hôte de sa maison et il l'avait été de la mienne; c'est dans Paris-Soir que paraissait depuis un an la version française des articles que je donnais périodiquement à une grande agence de presse internationale; c'est pour Paris-Soir qu'au début de la guerre j'avais écrit une importante série d'études destinées à contrebattre la propagande nazie et à faire sentir à l'opinion française les véritables raisons de

l'entrée de l'Angleterre dans la guerre. Jean Prouvost pouvait donc me croire sur parole, et, par surcroît, je lui offrais de vérifier de ses propres yeux que j'étais bien en France et même que j'étais bien à Clermont. J'étais sûr cependant que ma lettre de rectification ne paraîtrait pas sans que le cas eût été tranché par Laval en personne, et un coup de téléphone venu de Paris-Soir me confirma sans retard dans cette conviction; quelque répugnance que m'inspirât l'idée de ce voyage, je me voyais donc obligé d'aller à Vichy. C'est à Vichy seulement que je pouvais imposer la publication de ma lettre, à Vichy que j'avais chance de faire lever l'interdit qui avait frappé le Populaire, à Vichy que je recueillerais des informations plus précises sur la convocation éventuelle de l'Assemblée nationale. Je résolus donc d'aller à Vichy dès l'après-midi du lendemain. Une fois cette décision prise, les affaires du journal étant suspendues jusqu'à nouvel ordre, il ne me resta plus qu'à trouver un gîte pour la nuit, ce qui ne fut pas chose aisée. Le flot des administrations publiques avait recouvert du coup Clermont et sa banlieue. Mais j'avais des camarades dévoués à Clermont et, en fin de compte, je pus dormir dans un

J'arrivai donc à Vichy le jeudi 4 juillet vers trois heures. Marx Dormoy, qui était venu me rejoindre à Clermont, m'accompagnait. La ville était encore vide; dans les rues désertes, les voitures étaient aussi rares que les passants. Devant les grands hôtels qui bornent le parc s'alignaient des files de camions chargés: le gouvernement Pétain emménageait. Outre les ministres, il n'y avait encore à Vichy que les trois présidents Lebrun, Jeanneney, Herriot et les trente ou quarante députés et sénateurs de la Garde du Corps parlementaire que Bergery avait conduits depuis Bordeaux et chapitrés aux étapes. Ils étaient précisément réunis dans une des salles du Petit Casino affecté, nous dit-on, aux services de la Chambre des Députés. Je me hâtai vivement de m'y rendre; je n'étais pas fâché d'opposer ma présence, en chair et en os, au filet de Paris-Soir. Dès le hall d'entrée, les quelques collègues auxquels nous nous heurtâmes s'entretenaient entre eux de la convocation de l'Assemblée nationale.

Qu'est-ce que cela signifiait? La Constitution de 1875 contenait une procédure de révision et créait un organe éventuel de révision, l'Assemblée nationale formée par la fusion du Sénat et de la Chambre, mais dont le Sénat et la Chambre devaient préalablement demander la convocation et régler l'ordre du jour par des délibérations distinctes. Cette Assemblée à pouvoir constituant s'était, si je ne me trompe, réunie deux fois en soixante-quinze ans. L'une et l'autre fois, elle n'avait apporté à la Constitution que des amendements d'importance secondaire, changements dans la composition du Sénat, création d'une Caisse d'Amortissement. Si Laval s'avisait d'y faire appel en de pareilles circonstances, au lendemain de l'armistice, dans l'accable-

ment général, avec l'occupation allemande pesant sur une moitié de la France et l'état de siège sur l'autre, ce n'était assurément pas pour apporter quelques retouches de détail aux statuts des Assemblées, ou aux relations réciproques des pouvoirs publics. Il s'agissait sans aucun doute de créer un régime entièrement nouveau, très probablement un régime de dictature personnelle plus ou moins servilement modelé sur le fascisme italien ou le nazisme allemand; Laval s'était apparemment décidé à exploiter jusqu'au bout le concours hasardeux de circonstances qui venait de l'installer au pouvoir. Il voulait tailler dans le malheur national quelque chose de solide et de durable. Il le voulait pour le maréchal Pétain en nom, et en réalité pour lui. La République l'embarrassait; qu'à cela ne tienne, il renverserait la République.

Déjà, dans ses premiers messages au pays, le maréchal Pétain avait incité l'opinion à imputer au régime républicain les causes du désastre. Le procédé franc et direct eût été le coup de force, mais, dans sa tortueuse et vulgaire astuce, Laval avait dû juger plus prudent de maquiller la révolution politique en révision et de jouer, pour la ruine de la Constitution, des lois constitutionnelles elles-mêmes; seulement qu'allaient dire de cette entreprise effrontée la grande masse des députés et des sénateurs, ceux que n'avaient pas gagnés d'avance les enseignements de Bergery et de Déat; qu'allaient dire les présidents Lebrun, Jeanneney, Herriot? En usant et abusant de la personne du Maréchal, obtiendrait-on des Assemblées républicaines et des magistrats républicains la subversion de la République; obtiendrait-on d'eux leur propre immolation? C'était tout de même leur demander trop et pousser l'audace par trop loin! Une arrière-pensée d'incrédulité ou de scepticisme mitigeait ainsi mon indignation, et, si l'on m'avait poussé, j'aurais déclaré sans doute : « Laval passe cette fois la mesure, et s'il insiste, il se cassera les reins... »

l'entrai donc dans la salle où se tenait la conférence avec un esprit assez léger et plutôt disposé à hausser les épaules. Le premier collègue qui m'aperçut fut un jeune député conservateur du Nord, nommé Jean Plichon. Il poussa une sourde exclamation de surprise : « Comment, c'est vous? Vous, ici? » Je l'assurai que j'étais bien moi, et non mon fantôme ou mon sosie. « Mais vous n'avez jamais quitté la France? - Non. jamais. — Alors, pourquoi laisse-t-on passer dans les journaux toutes ces infâmies? » Je lui repartis qu'il avait plus de facilités que moi pour s'enquérir de leur origine. « Mais enfin, vous allez les démentir. — Je l'ai déjà fait mais jusqu'à présent la Censure a arrêté ma lettre de protestation. » Sur quoi Jean Plichon leva les deux bras au ciel dans un geste de réprobation découragée, tandis que, toujours accompagné de Marx Dormoy, j'allais m'asseoir à l'extrémité d'une table. La salle était sombre et l'assistance n'était pas très nombreuse. Il y avait là Bergery, Déat, Spinasse, Pietri, Tixier-Vignancour, tous

ceux que j'avais vus à Bordeaux se démener si passionnément contre l'embarquement des présidents et des ministres; mais il y avait aussi Louis Marin, Louis Rollin, Thellier, les socialistes Georges Monnet et Thivrier. Marquet, ministre de l'Intérieur depuis une huitaine de jours, était présent; son fidèle acolyte Cayrel, député de Bordeaux comme lui, l'escortait selon l'usage et assurait même la Présidence. Laval entra peu de temps après moi et s'assit en silence à l'autre extrémité de la salle. Je ne me rappelle pas exactement qui parlait: ce que je sens encore, c'est cette atmosphère d'une réunion qu'on respire dès qu'on y pénètre. L'idée de l'Assemblée nationale et de la « révision constitutionnelle » circulait déjà autour de nous; nous baignions dans elle. Nul sans doute n'avait encore mesuré exactement la honte de ce qu'il était prêt à concéder ou à sacrifier, mais la plupart des hommes qui étaient là étaient déjà résignés au sacrifice. Chez certains, on percevait même tout autre chose qu'une résignation plus ou moins stoïque; on discernait l'élan joyeux, et même la satisfaction, l'orgueil du triomphe.

Par je ne sais quel détour, le débat dévia soudain sur l'affaire des passagers du Massilia. Depuis plusieurs jours déjà, la presse et la radio ne cessaient de dénoncer à l'opinion, dans les termes du plus flétrissant mépris, ces fuyards, ces traîtres qui avaient lâchement abandonné leur pays dans son malheur. Dès l'arrivée du paquebot dans un port du Maroc, ils avaient été arrêtés non sans avoir reçu d'une population indignée quelques témoignages frappants du dégoût qu'ils inspiraient; puis, après ce « passage à tabac » patriotique, ils avaient été conduits à Alger où ils restaient tenus sous une étroite surveillance; contre quelques-uns d'entre eux une instruction avait été ouverte; ils étaient traduits sous diverses inculpations devant la justice militaire; c'était le cas de Georges Mandel et de Jean Zay, comme aussi de Pierre Viénot et de Mendès-France, qui tous deux avaient été mes collaborateurs au Gouvernement. Bref, rien n'était épargné pour vouer à l'exécration publique les malheureux qui avaient commis le crime de croire à la résistance et de vouloir y prendre leur place. Personne d'ailleurs, dans la discussion qui venait de s'engager, n'avait l'air de savoir, ou du moins ne paraissait se souvenir, que le Massilia était un bâtiment de la marine de guerre, que son affectation et son départ avaient eu un caractère également officiel, que tous les détails en avaient été réglés avec les présidents des Chambres par l'amiral Darlan et Camille Chautemps, ni surtout que ces arrangements étaient liés par la plus étroite dépendance avec le plan général de transport en Afrique des pouvoirs publics alors résolu d'un commun accord entre tous les ministres, y compris le maréchal Pétain et le général Weygand. Barthe d'abord, mêlé à toutes les négociations, comme questeur de la Chambre, puis Georges Monnet, intervinrent tour

à tour pour rétablir la vérité devant des auditeurs en grande partie stupéfaits.

J'avais suivi cette discussion avec un intérêt qui m'absorbait trop sans doute, car, tout à coup, en cherchant des yeux Laval, je ne le vis plus à sa place. Comme c'était lui que j'avais besoin de voir, et que j'avais voulu saisir au passage, je sortis précipitamment dans l'espoir de le rattraper encore. Je le trouvai, en effet, dans un coin du hall d'entrée. Marquet était à côté de lui, le dominant de la tête; et tous deux échangeaient des explications fort animées avec Barthe et Georges Monnet; c'était évidemment la discussion de la salle qui se poursuivait. Nous nous y mêlâmes, Dormoy et moi. « Mais enfin, dis-je à Laval, il y a quelque chose que vous ne pouvez pas nier : quand ces malheureux se sont embarqués, c'était d'accord avec le Gouvernement, sur son invitation, pour le rejoindre en Afrique. - Le Maréchal, me répondit Laval, d'un ton rogue, n'a jamais voulu quitter la France. — Vous n'étiez pas encore dans le cabinet, lui répondis-je, vous ne savez pas mieux que moi ce qui s'est passé; il est vrai que le Maréchal ne voulait pas partir en personne, mais il connaissait, il approuvait le plan de départ des autres, » et je lui rappelai la lettre par laquelle le Maréchal devait déléguer à Chautemps ses pouvoirs de président du Conseil, en le mettant au défi de dénier ce fait positif. Marquet intervint alors avec un air conciliant et protecteur : « Blum a raison, dit-il, c'est bien ainsi que les choses se sont passées. » Mais ce petit désavantage subi dans la discussion semblait avoir encore rendu plus âcre la bile de Laval. Il me jeta d'en dessous un regard haineux et grommela : « Tant pis. Ce sont des hommes qui ont voulu la guerre, cette guerre folle, cette guerre criminelle. — Mais alors, Laval, c'est la France qui a voulu la guerre? - Il y a des Français, des fous, des criminels qui l'ont voulue... Ces hommes-là en sont... » Il s'arrêta, me regarda de nouveau comme s'il allait ajouter « Et vous aussi... » mais comme je le regardais aussi, il s'en tint là.

L'introduction n'était assurément pas très favorable pour les affaires que j'avais à régler avec lui, et en effet, elles furent vite tranchées. Il affecta de ne rien savoir du filet de Paris-Soir, ni de ma lettre à Jean Prouvost, bien qu'elle fût entre ses mains. Il me déclara négligemment qu'il allait examiner la chose, qu'il prendrait une décision, qu'il me la ferait connaître; j'eus beau le presser, je n'en tirai rien de plus précis. Quant au Populaire, il me signifia d'une voix dure : « Le Populaire ne paraîtra pas. — Jusqu'à quand? — Jusqu'à ce que j'en aie décidé autrement. — Répondez-moi franchement, est-ce à cause de moi? Si mon nom disparaissait de la manchette, si j'abandonnais la direction du journal, paraîtrait-il? — Ne vous donnez pas cette peine, vous ne changerez rien à la

situation; le titre suffit. Demandez d'ailleurs à Raude, le directeur du journal l'Œuvre, ce que je lui ai dit hier : aucun journal ne paraîtra s'il manifeste la moindre réticence à l'égard de ma politique; il faut me suivre absolument, sans réserve, et je ne me laisserai pas duper. » Je l'interrogeai alors sur l'Assemblée nationale. Il me répondit qu'il allait en effet la convoquer. « Quand? — Je n'en sais rien encore... le plus tôt possible. » Mon programme de conversation était épuisé, et nous nous séparâmes.

Je connaissais Laval familièrement depuis vingt-cinq ans bien comptés, et je croyais assez bien le connaître, mais jamais je ne l'avais vu tel qu'il m'apparut durant cet entretien de dix minutes. Il avait été modeste autrefois, et cette modestie n'était pas complètement hypocrite. Il paraissait s'excuser tout le premier de sa réussite. Je sais le peu que je suis, semblait-il dire, mais, que voulez-vous? J'ai eu de la chance, peut-être un peu de tour de main... Vis-à-vis des hommes dont il flairait la valeur, la culture, la dignité de caractère, il affectait, non sans gentillesse parfois ni sans esprit, des airs de déférence et de surbordination. Déjà, pourtant, en 1935, quand une étrange intrigue parlementaire l'avait ramené au gouvernement, quand il avait obtenu pour lui Laval, ces « pleins pouvoirs » dont Gaston Doumergue n'avait pas usé et que la Chambre venait de refuser à M. Flandin, déjà la tête lui avait un peu tourné; le vertige de la toute-puissance l'avait entamé et je crois qu'il s'était sérieusement piqué de rajuster l'économie française à coups de décrets-lois sur le plan de la parité-or et de la déflation générale. Mais maintenant, à ma grande stupeur, je dévisageais un autre homme. Une morgue incroyable gonflait sa petite personne. Il lançait d'une voix sèche et avec un regard irrité des verdicts et des ordres sans réplique. « Je fais... je veux... je refuse... c'est ainsi... » Il s'essayait visiblement au personnage du despote et croyait tenir la France dans sa main. Sa manière avait quelque chose de bouffon, tant elle jurait avec la laideur mesquine, bizarre et presque repoussante de sa personne, mais elle avait aussi quelque chose d'effrayant. Il était difficile de la prendre tout à fait au sérieux, mais on pouvait la prendre au tragique. Ce qui me frappait surtout, c'était l'âcre méchanceté qu'exhalaient tous ses gestes, toutes ses paroles. Sa courte dictature de 1935 s'était effondrée misérablement dans l'affaire d'Éthiopie. Sa chute, dont avec Herriot et Paul Reynaud j'avais été l'un des instruments, avait dû nourrir en lui une sourde passion de revanche et de représailles; ses haines, longtemps dissimulées, trouvaient maintenant l'occasion de s'assouvir.

Laval disparut avec Marquet, et nous nous consultâmes rapidement, Dormoy, Monnet et moi, sur le parti à prendre. Un fait était acquis, la convocation imminente de l'Assemblée nationale. Maintenant qu'il était déterminé, Laval tenterait l'opération à chaud. Elle offrait

71

évidemment des difficultés d'ordre matériel. La grande majorité des élus, n'ayant pas quitté leur circonscription ou l'ayant rejointe, se trouvaient en zone occupée. Comment les toucherait-on? Quels moyens de transports trouveraient-ils? Mais une fois lancé, Laval ne se laisserait pas arrêter par de tels obstacles. Il ne pouvait réussir la révolution politique de Vichy qu'à « l'esbroufe » tout comme la révolution de palais de Bordeaux. Au besoin il trouverait un moyen de passer outre à la règle du « quorum ». Et puis, il pouvait évidemment compter sur les autorités allemandes d'occupation pour avertir les parlementaires, pour les cueillir à domicile, pour les diriger sur Vichy, et même pour procéder auprès d'eux à quelques préparations préalables. Il était donc sage de prévoir la convocation pour le début de la semaine suivante. J'étais bien résolu, pour mon compte, à me rendre à l'Assemblée. L'avant-veille encore, à l'Armurier, je considérais ma vie politique comme close; j'étais toujours dans les mêmes dispositions, mais, avant la clôture définitive, j'aurais à m'acquitter de ce dernier devoir. Il ne m'échappait pas que ma position vis-à-vis d'un grand nombre de mes camarades socialistes serait vraisemblablement pénible, peut-être cruelle; que, d'autre part, ma présence fournirait, sans doute, à la bande d'hommes de main qui s'était formée autour de Laval, l'occasion de provoquer des incidents bruyants ou violents. Il n'y avait pourtant pas à hésiter. Un débat public s'engagerait peut-être sur cette politique du « Front Populaire » à laquelle j'avais pris une si grande part et que mon nom incarnait plus que tout autre; je devais être là pour répondre, pour rétablir la vérité calomniée; c'est, en grande partie, pour faire front à de telles attaques que j'étais demeuré en France. En dehors même de toute discussion rétrospective sur les causes plus ou moins lointaines du désastre, je ne pouvais me tenir à l'écart de la question immédiate qui serait posée devant l'Assemblée, à savoir la subversion de la Constitution de 1875, l'instauration d'un régime nouveau. L'absence deviendrait une désertion. Je serais donc là, et je remplirais, fût-ce en silence, mon devoir de socialiste, de républicain, de Français.

Mais que faire dans l'intervalle? Le temps manquait pour retourner à l'Armurier; les deux voyages d'aller et retour rempliraient presque à eux seuls l'intervalle qui nous séparait du moment probable de la réunion. Mes camarades de Clermont avaient eu la plus grande peine à m'y trouver un gîte pour une nuit et rien ne m'y attirait plus, puisque j'étais dûment averti qu'en tout état de cause le Populaire ne reprendrait pas sa publication. L'idée de rester à Vichy me faisait déjà horreur. Dans cet embarras, Isidore Thivrier me proposa d'attendre chez lui la suite des événements. Maire et député socialiste de Commentry, il résidait, à quelques kilomètres de sa capitale, dans une vaste et agréable maison au milieu des bois. Je la connais-

sais; j'y avais déjà reçu l'hospitalité dans des temps plus heureux. Je serais là parfaitement à l'aise pour travailler, à proximité des nouvelles; en cas d'urgence, je pouvais me transporter, soit à Vichy, soit à Clermont en une heure de voiture. La combinaison répondait à tout, et je savais que l'offre était amicale. Je partis donc sur-le-champ avec Thivrier et avec Marx Dormoy qui rentrait à Montluçon, et je m'installai le soir même, c'est-à-dire le soir du jeudi 4 juillet.

Le lendemain, on me transmit enfin de Clermont une communication émanant du général Colson, que j'avais connu Chef de l'Etat-Major de l'armée, et qui était alors ministre de la Guerre. Un groupe intact du 182e d'artillerie, le régiment de mon fils avait son cantonnement dans le Cantal, dans un bourg important, du nom de Maurs. Le Colonel du régiment était à Maurs, mais le groupe où mon fils commandait une batterie n'était pas celui de Maurs..... Je me promis de passer par Maurs et d'interroger le Colonel de vive voix lorsque je rentrerais à l'Armurier après la session de l'Assemblée nationale, sur laquelle Thivrier et Dormoy, qui l'un ou l'autre allaient faire un tour à Vichy chaque après-midi, me rapportaient des détails de plus en plus circonstanciés.

D'ailleurs, la presse et la radio officielles s'étaient mises de la partie et commençaient la préparation méthodique de l'opération. L'Assemblée siègerait le mercredi 10 juillet; la veille, mardi 9 juillet, la Chambre et le Sénat se seraient réunis séparément pour voter les résolutions distinctes décidant selon la formule consacrée, qu' « il y avait lieu de réviser les lois constitutionnelles » et servant par conséquent de fondement légal à la convocation de l'Assemblée. Mais, avec ces renseignements d'ordre pratique, circulaient d'autres nouvelles, vraiment bouleversantes celles-là, bien qu'à la réflexion elles fussent logiques et conformes au mouvement naturel des événements. Le projet de Laval n'était pas de soumettre aux deux chambres d'abord, puis à l'Assemblée, un texte de révision succinct peut-être, mais précis et positif; ce n'était même pas d'appeler les Chambres et l'Assemblée à se prononcer sur des règles d'ordre général dont le développement ultérieur en lois ou en actes serait remis au pouvoir exécutif. Non, ce que Laval entendait exiger c'était une délégation en blanc, une délégation totale, globale, du pouvoir constituant au profit du maréchal Pétain. L'Assemblée possédait ce pouvoir aux termes de la Constitution, mais elle n'en userait que pour s'en dessaisir aussitôt et pour le remettre d'un coup, tout entier, entre les mains d'un homme unique. On déposerait la France sur ses genoux, comme une matière inerte et plastique, en lui disant :

« Allez, elle est à vous, vous êtes le maître; façonnez-la à votre gré... » On préparait ainsi non pas même la restauration d'une monarchie, mais l'instauration d'une tyrannie, au sens propre du terme.

L'attentat était sans précédent dans notre histoire; cela passait même le 18 brumaire et le 2 décembre. En brumaire, ce qui restait des Assemblées n'avait pas délégué le pouvoir constituant au général Bonaparte seul, mais à un collège, et sous la caution des grandes lois républicaines que personne n'était en possession d'abroger. En décembre, le Prince-Président se l'était arrogé pour lui tout seul, mais encore était-il l'élu du peuple, et un plébiscite populaire l'avait-il confirmé dans sa mission. Sans doute, les deux coups d'état napoléoniens s'étaient exécutés par la force des armes, dont jusqu'à présent le maréchal Pétain et Laval n'annonçaient pas l'intention d'user. Mais, à bien des égards, l'application franche de la force était encore moins révoltante que cette monstrueuse parodie de légalité. La brutalité dégrade moins que l'hypocrisie. La contrainte lèse moins le droit qu'un faux consentement violé. On allait mettre la République à néant par l'abus tortueux d'une procédure républicaine! On allait détruire les Assemblées par un simulacre dérisoire de leur jeu légal! On allait maquiller le renversement de la Constitution sous un faux air de régularité constitutionnelle. Non, vraiment, c'était trop fort!

Aussi ne sus-je pas surpris d'apprendre, par Dormoy et Thivrier, que, même dans le milieu parlementaire de Vichy, les premières réactions étaient hostiles, irritées. Le vendredi, le samedi, le dimanche, les affidés de Laval et de Marquet avaient continué à tenir leurs petits colloques éducateurs; Déat, Bergery, Spinasse dirigeaient comme à l'ordinaire le travail de catéchisation; mais une résistance spontanée se manifestait déjà. Flandin, que l'avance allemande avaît surpris dans sa maison de campagne du Morvan, en zone occupée, venait d'arriver à Vichy. On m'assurait qu'il était allé trouver tout droit le Maréchal pour lui porter la plus véhémente protestation, qu'il avait brisé net avec Laval; les deux hommes d'ailleurs ne s'aimaient pas. et, dans le passé, n'avaient guère eu à se louer l'un de l'autre. Les groupes d'anciens combattants de la Chambre et du Sénat s'étaient réunis et refusaient d'adhérer au projet Laval; ils annonçaient même l'intention d'opposer à son texte un contre-projet. L'état d'esprit d'hommes comme les présidents Jeanneney et Herriot m'était connu d'avance, mais ce qui valait la peine d'être noté, c'était l'opposition, dès à présent déclarée, des républicains du centre comme Bonnevay et Louis Marin, et aussi des catholiques libéraux du type Champetier de Ribes, ceux que, dans notre nomenclature des partis politiques. on appelait les démocrates populaires. Le dimanche et le lundi matin, Dormoy vit passer à Montluçon quelques députés socialistes

qui, touchés par les appels radiophoniques français ou par les citations allemandes, accouraient de la zone occupée; tous respiraient la même indignation. Qui sait? Laval en serait peut-être pour sa courte honte; l'événement allait peut-être nous prouver que l'astuce cauteleuse et la fourberie ne suffisent pas à toutes les circonstances humaines. Pourquoi Laval me rappelait-il toujours le mot atroce du grand Retz sur Mazarin : « Il est le premier qui ait apporté la filouterie dans le Ministère. »

Mais comment le Maréchal s'était-il laissé attirer dans une équipée si misérable? Il y avait là, pour moi, une énigme que j'essayais en vain de déchiffrer. Je l'avais rencontré à d'assez fréquentes reprises, mais seulement dans des occasions officielles. J'avais été frappé et je puis dire séduit, comme tous ceux qui l'approchaient, par la noblesse de sa stature et de son port, par le regard simple et bon de ses yeux bleus à fleur de tête, par l'air de gravité et de noblesse qu'exprime son beau visage. J'avais toujours rendu pleine justice à son rôle pendant la guerre de 1914. Mêlé de la coulisse aux débats intimes du Gouvernement, confident et parfois conseiller des ministres socialistes, Sembat, Guesde, Thomas, lié de longue date avec nos anciens camarades Briand et Viviani, ami de Paul Painlevé depuis ma jeunesse, je savais comment Joffre, quittant le commandement des armées, s'était appliqué à en écarter Pétain, alors appelé par la voix publique du front, pour y installer après lui le général Nivelle. le savais comment Painlevé, après l'offensive générale du 16 avril 1917, montée par Nivelle et dont il espérait un succès offensif, avait enfin désigné Pétain. L'armée et la nation venaient de tomber du haut d'un bien grand espoir. Je me souviens fort précisément que le lundi de Pâques, peu de jours avant l'offensive, j'avais déjeuné avec Briand chez une amie commune; son second cabinet avait tout juste cédé la place, après un incident confus de Comité secret, au Ministère Ribot-Painlevé; nous étions repartis ensemble à pied, et je l'entends encore me dire, en me serrant le bras, tandis que nous montions vers le Bois la rue de la Faisanderie : « C'est dur tout de même de s'en aller trois semaines avant la victoire... » La déception avait donc dû être cruelle; pour l'armée, elle avait été sanglante et s'était traduite par des effets de toutes sortes, et même par des mutineries durement réprimées. Les mains calmes et humaines de Pétain avaient pansé cet état saignant; il avait repris l'armée en mains, il lui avait rendu confiance par une suite de petites opérations à objectif limité, et d'un succès presque assuré; il l'avait ainsi réentraînée peu à peu ou plutôt rééduquée, et mise en mesure de faire front aux terribles offensives allemandes du printemps de 1918. Ce n'était pas lui qui avait remporté la victoire, mais c'est lui qui avait mis l'armée en état d'attendre, durant quinze mois, le moment de la victoire, c'està-dire l'entrée en ligne des tanks légers et des divisions américaines.

74

Tel était resté dans mon souvenir et dans ma pensée le Pétain de la guerre. Je savais que de grands témoins comme Clemenceau, Poincaré, Joffre, avaient porté sur lui un jugement moins respectueux, mais j'étais cependant resté convaincu que, pendant l'année qui a suivi le désastre d'avril 17, il avait rempli un rôle salutaire et dont seul peut-être il était capable. M'étais-je mépris? Comment l'attitude présente du Maréchal était-elle compatible avec ce noble passé de soldat? Fallait-il s'en prendre au grand âge? car, en 1914, au début de l'autre guerre, alors simple colonel, il approchait déjà la limite d'âge de son grade, c'est-à-dire la soixantaine. Fallait-il désormais voir en lui un vieillard débilité, vidé de toute pensée propre, soumis à un entourage intime dont les intrigues ou les flatteries le maniaient à leur gré? L'explication était plausible : plus d'un incident récent montrait à quel point le Maréchal était dépourvu de résistance devant l'influence, devant la commotion du moment. A Bordeaux, son cabinet à peine formé, sur le vu d'une note de police aussi vague qu'absurde, il avait brusquement ordonné l'arrestation de Georges Mandel, son collaborateur de la veille dans le cabinet Paul Reynaud. L'acte avait été public, scandaleux et bien entendu contraire aux dispositions élémentaires de la loi pénale comme de la Constitution républicaine. Deux heures plus tard, sans que Mandel, hautain et sarcastique, eût daigné fournir la moindre explication, il l'avait fait relâcher en le lestant d'une lettre d'excuses formelle. L'incident avait paru ridicule, mais il était significatif, et je conviens qu'il me revient de lui-même à la mémoire chaque fois que l'opinion publique me paraît s'interroger sur les dispositions réelles du Maréchal ou s'étonner de ses incohérences.

Je me demandais toutefois si des causes d'un autre ordre ne venaient pas s'ajouter à cette faiblesse versatile et, pour dire toute ma pensée, si ce noble soldat n'avait pas subi lui-même la contagion de ces tares et turpitudes du régime parlementaire que ses messages dénonçaient à toute occasion. Tout se passait en somme depuis six ou sept ans comme s'il avait contracté ou comme si on lui avait inoculé l'ambition du pouvoir politique. On conçoit sans peine qu'il ait pris part comme ministre de la Guerre au cabinet Gaston Doumergue, constitué au lendemain d'une émeute dangereuse, dans une intention visible de concorde nationale. Mais comment s'expliquer qu'un an après ce 6 sévrier, Fernand Bouisson ait pu l'enrôler comme ministre d'État — et cela dès son premier appel — dans son cabinet éphémère? Que l'appétit du pouvoir se fût formé naturellement en lui, ou qu'on l'eût excité du dehors, le résultat était le même : dès cette époque il se posait comme un homme national, mais dans la vie politique. Si l'insurrection du 6 février avait été victorieuse, si, au soir de la victoire, ses chess avaient constitué un gouvernement de coup d'État, il est vraisemblable que le Maréchal en eût été membre. Bien des

indices permettent de supposer qu'il avait entretenu des contacts avec le complot dit de la Cagoule, étouffé en 1937 par l'énergique vigilance de Marx Dormoy, alors ministre de l'Intérieur. J'ai déjà dit qu'à partir de septembre 1939, c'est en se couvrant du nom et sans doute de la personne du Maréchal que Laval avait amorcé son intrigue. Jusqu'où allait leur connivence, je l'ignore, mais ce que je me rappelais fort bien, c'est l'étrange incident qui s'était produit lorsque Daladier, quelques semaines après l'entrée en guerre, s'était avisé de refondre et de fortifier son gouvernement. Il avait alors sollicité la collaboration d'Herriot, à qui il proposait, au lieu et place de Georges Bonnet, le porteseuille des Affaires étrangères. Herriot avait accepté; au cours de l'entretien, consulté par Daladier sur l'aménagement d'ensemble de la combinaison, il lui avait suggéré de faire appel au Maréchal, alors ambassadeur à Madrid; sur quoi il était allé passer deux ou trois jours dans sa ville de Lyon. Daladier, sensible au conseil, avait convoqué le Maréchal à Paris et lui avait fait son offre. Le Maréchal s'était dit d'accord en principe, mais avait demandé quarante-huit heures avant de fournir sa réponse définitive. Le délai passé, il avait refusé par une lettre où la formule la plus apparente était une condamnation insultante d'Herriot et de toute la politique passée des Gauches, mais dont le fond contenait déjà, à le bien examiner, un programme de gouvernement, marquait une prise de position pour un avenir jugé prochain. Oui, la chose était claire : depuis longtemps déjà on avait accoutumé le Maréchal à l'attente de l'autorité suprême, dévolue dans un jour de trouble ou de malheur, et, pour atteindre le but, il s'était entraîné à des passes assez subtiles.

Après tout, il n'y avait rien là-dedans qui dût surprendre à l'excès. Comme au temps du premier Empire napoléonien, nous vivions dans un temps où toutes les destinées étaient devenues possibles. Des hommes, inconnus la veille, avaient ramassé des sceptres et des couronnes dans la confusion des peuples en détresse. Dans quel roman d'aventures aurait-on imaginé des biographies comme celle de Hitler, de Mussolini, de Staline? « On n'oserait pas rêver comme ils ont vécu », ainsi qu'a dit Saint-Simon d'un aventurier moins redoutable. Qu'y avait-il d'étonnant qu'un maréchal de France eût formé, ou accueilli, le rêve de voir un jour l'autorité royale posée sur son

front, avant de mourir.

\*

L'Assemblée devant siéger le mercredi, la Chambre et le Sénat le mardi, je pensai qu'il était opportun de provoquer, dès le lundi, un entretien commun entre les élus socialistes qui se trouveraient présents à Vichy. Il ne pouvait s'agir d'une réunion ordinaire, régulière, du Groupe parlementaire, car nos règles ordinaires avaient évi-

demment subi, comme tout le reste, l'atteinte du désastre, et sans doute sans mieux résister. Le statut du Parti socialiste soumettait ses élus parlementaires à une discipline stricte, mais librement et volontairement acceptée : toute question était débattue par le Groupe avant de l'être par la Chambre ou le Sénat, et la décision prise par la majorité emportait le vote collectif, unanime du Groupe tout entier. Où était aujourd'hui la majorité? Je n'en savais rien. Pendant toute la durée de la guerre, elle s'était fixée autour des idées que je développais chaque jour dans le Populaire et même elle s'était constamment accrue et consolidée sur cette position. Mais le Groupe ne s'était pas réuni depuis la première semaine de juin; ses membres s'étaient dispersés; quelle avait été, sur chacun d'eux, la réaction individuelle du drame et de son dénouement précipité; lesquels d'entre eux, d'ailleurs, quitteraient pour Vichy leur poste, leur retraite, leur cachette? Tout calcul de prévision, tout pointage étaient impossibles, et à quoi auraient-ils servi? Dans des circonstances comme celles où nous nous trouvions jetés, aucune règle collective ne pouvait s'imposer à la conscience personnelle. Aucune décision de majorité ne m'aurait obligé à signer de mon vote l'approbation de l'armistice ou la destruction du régime républicain, et je pensais bien qu'il en était de même, bien qu'en sens contraire, pour Paul Faure, pour Charles Spinasse, pour tous ceux de mes camarades dont les sentiments profonds, contraints depuis l'entrée en guerre, devaient trouver dans le désastre une libération, et même une apparente justification. Iraient-ils cependant jusqu'à livrer et exécuter la République comme coupable de la guerre? Cela, je ne le croyais pas. Mais cependant nous ne pouvions faire autre chose que de prendre contact, que de nous reconnaître entre nous, que de chercher à dégager malgré tout quelques principes communs... Voilà quelles pensées j'achevais d'agiter tandis que notre voiture pénétrait dans Vichy; un Vichy qui, depuis quatre jours que je l'avais traversé, ne se ressemblait plus, déjà plein d'une foule confuse, suspecte et bourdonnante, bien que sur la route on se heurtât sans cesse aux barrages d'une gendarmerie plus vigilante qu'aux armées et que, dans la ville même, la police, la garde mobile et la cavalerie occupassent militairement chaque carrefour.

Il était entendu que nous nous rencontrerions à 4 heures de l'après-midi, dans le hall d'un hôtel réquisitionné où notre camarade Rivière, encore ministre des Colonies, logeait avec ses bureaux. Rivière, Georges Monnet, Dormoy, Thivrier s'étaient chargés de faire passer le mot d'ordre d'hôtel en hôtel et de groupe en groupe. En attendant, j'épanchai avidement avec mes amis les plus proches les pensées qui avaient bouillonné en moi dans ma solitude campagnarde. Je m'aperçus tout de suite, à mon grand ennui, que sur un point essentiel, qu'ils tenaient, eux, pour une simple question

de tactique et qui me paraissait à moi une question de principe, nous n'étions pas tout à fait d'accord. L'opération montée par Laval devait, je m'excuse de le rappeler encore, s'exécuter en deux temps. La Chambre et le Sénat réunis séparément décidaient d'abord, chacun de son côté, qu'il y avait lieu de réviser les lois constitutionnelles; après quoi ils se confondaient l'un dans l'autre pour former l'Assemblée nationale, dotée du pouvoir constituant et par conséquent compétente pour examiner et adopter un texte défini de révision. Après avoir longuement médité là-dessus, dans le jardin et dans les bois de Commentry, je rapportais un avis formel. La bataille devait être engagée dans les séances séparées de la Chambre et du Sénat, sans attendre la séance de l'Assemblée; avant même de chercher quel projet de révision nous serait soumis, nous devions déclarer : « il n'y a pas lieu » à révision.

MÉMOIRES

Ce n'est pas possible, me répondaient Georges Monnet, Jules Moch, Vincent Auriol et même Marx Dormoy, bien qu'en son for intérieur il hésitât entre les deux partis. Ce n'est pas possible : depuis que le Parti socialiste existe, il s'est toujours déclaré l'adversaire de la Constitution de 1875; il l'a dénoncée à toutes les tribunes du pays comme un produit du conservatisme bourgeois et de la réaction orléaniste, et aujourd'hui il se poserait comme son défenseur, sans doute comme son défenseur unique! D'ailleurs, ajoutaient mes amis, l'opinion publique s'est prononcée bien nettement, et nous ne pouvons aller à rebours de ses exigences. La France reste attachée à la République, c'est bien certain; en revanche, le dégoût lui est venu du régime parlementaire tel qu'il se pratiquait depuis vingt ans, ou depuis un demi-siècle; elle sent confusément, mais avec force, que les vices de ce régime sont pour quelque chose dans le désastre. Ces vices, pendant longtemps, nous avons été seuls à les flétrir; serons-nous seuls aujourd'hui à les couvrir. Personne ne nous comprendrait. Nous ne pouvons pas prendre vis-à-vis de la révision une position de refus préalable, de dénégation a priori. Acceptons le principe, puis reportons et concentrons notre effort sur les modalités. Là nous nous battrons à fond, car nous nous battrons sur un terrain solide. Faisons bien entendre au pays que nous avons toujours été les partisans de la révision, que nous le sommes restés, mais que nous rejetons cette révision-là, qui est le suicide du Suffrage universel, et l'assassinat de la République...

Je ne pouvais contester, bien entendu, ce qu'il y avait de force et de pertinence dans des arguments comme ceux-là, mais je m'efforçais de montrer à mes amis qu'ils s'appliquaient à une question tout autre que celle qui était posée devant nous. On va nous demander, leur disais-je, « s'il y a lieu ou non » de réviser la Constitution de 75. S'il y a lieu? c'est-à-dire si c'est le temps ou non, si c'est l'occasion ou non. Eh bien! ce n'est pas le temps, ce n'est pas l'occa-

sion. Le temps et l'occasion, tout au contraire, prononcent une interdiction absolue. Après la guerre, c'est entendu, s'il existe encore une France libre, vous aurez à refaire la Constitution comme le reste. De grands changements seront alors inévitables. Je l'ai dit un jour à Bordeaux, vous vous en souvenez, sous les regards avides de Bergery, sous les sourires prometteurs de Piétri qui me voyait déjà converti au bonapartisme. Il n'y a pas d'exemple, dans l'histoire moderne, qu'un régime politique ait survécu, intact, à un désastre militaire de cette grandeur. Ce ne serait pas moi, d'ailleurs, si j'étais encore pour quelque chose dans la vie politique, qui vous détournerais de procéder hardiment : j'ai toujours manqué d'enthousiasme pour l'œuvre timorée et sournoise des Dufaure et des Laboulaye. Vous m'avez entendu répéter bien des fois qu'une de nos grandes erreurs était de confondre Parlementarisme et Démocratie; ce n'est pas le régime parlementaire qui fait la Démocratie, mais le suffrage universel. Nous discuterons cela tant que vous voudrez, mais après la guerre; aujourd'hui nous n'en avons pas le droit, parce que nous ne sommes pas libres. Transformer la loi fondamentale de la nation, quand les deux tiers de son territoire sont occupés, quand chacun de ses gestes vitaux est soumis à l'arbitraire du vainqueur, je ne concevrais pas de pire honte. Comment, d'ailleurs, une révision opérée dans le moment présent, pourrait-elle produire un résultat stable? Si l'Allemagne est finalement vaincue, comme nous le voudrions tous, il ne subsistera pas le moindre vestige de l'œuvre de Laval. Si elle devait être victorieuse, supposez-vous qu'elle s'en contente? Elle révisera elle-même la révision. Je conviens que pour faire face à une situation comme celle que l'armistice a laissée, l'Exécutif a besoin de grands pouvoirs, mais ne les détient-il pas? A-t-il eu besoin de réviser la Constitution pour signer l'armistice, c'est-à-dire pour prendre la décision la plus grave qui puisse incomber à un gouvernement, sans la moindre consultation des Chambres, sans le moindre contact avec elles? La crise ministérielle de Bordeaux, dans les conditions où elle s'est produite, n'était pas un événement politique négligeable; le Maréchal a-t-il songé un seul instant à présenter aux Chambres le nouveau Gouvernement? La révision ne peut donc se justifier par aucune nécessité pratique... Mais je ne veux pas insister sur ces raisons subalternes. Je reviens à celle qui prime tout : les représentants élus d'un peuple attendent, pour régler son sort, qu'il soit débarrassé de l'ennemi...

Je ne parvins pas à convaincre mes amis. Ils tenaient bon pour laisser passer sans débat la résolution séparée des Chambres et pour ne manifester d'opposition qu'à l'Assemblée. Quelques conversations rapides leur avaient permis de présumer — et, en fait la conjecture était fondée — que des opposants du Centre comme MM. Bon-

nevay et Champetier de Ribes, préconisaient la même tactique. A l'Assemblée, toutes les oppositions groupées pourraient ainsi former une minorité imposante; qui sait? peut-être une majorité. Je m'inclinai donc en silence, ou plutôt je me résolus à ne pas me séparer publiquement de mes amis les plus proches, et j'indique tout de suite que le lendemain matin, à la Chambre, je ne votai pas contre, mais que je m'abstins; peu de sacrifices m'ont d'ailleurs été plus cruels.

C'est dans ces dispositions un peu amères que je me rendis à la conférence organisée à l'hôtel qu'habitait Rivière. L'assistance était plus nombreuse que je ne m'y fusse attendu. Le Groupe socialiste, au grand complet, comprenait tout près de cent quatre-vingts députés ou sénateurs : plus du tiers étaient assis dans la salle. De très nombreuses arrivées étaient annoncées pour le soir et le lendemain matin. S'il en allait pareillement pour les autres groupes, Laval aurait son quorum réglementaire, — ce qui le délivrait d'un premier embarras dont, à vrai dire, il ne s'était jamais beaucoup soucié. Quelques élus socialistes que je savais présents à Vichy, comme Spinasse, Rives, Rauzy, n'avaient pas agréé le rendez-vous, mais leur abstention n'avait rien de surprenant; leur parti sans doute était pris, alors ils n'avaient rien à faire au milieu de nous et ils avaient beaucoup à faire au dehors. Il avait été convenu que notre conférence n'aurait pas le caractère d'une réunion régulière; précisément parce que j'étais le président officiel du Groupe, je me refusai donc de la présider, et ce fut mon ami Félix Gouin, député d'Aix-en-Provence, qui s'en chargea à ma place.

Dès les premiers propos échangés, je m'aperçus avec un sentiment de soulagement et de joie indicible que l'accord se formait spontanément pour la grande majorité d'entre nous. Il y avait dans cette salle des hommes se rattachant à des courants très divergents de la pensée socialiste. Quelques-uns m'étaient connus depuis longtemps pour des pacifistes purs, absolus, du type tolstoïen ou objecteur de conscience. Peut-être à la nouvelle de l'armistice, leur premier réflexe avait-il été d'en ressentir uniquement le résultat immédiat, c'est-à-dire l'arrêt de la bataille, la fin de l'hécatombe, la ligature appliquée au flux de sang. N'importe, aujourd'hui, chez eux comme chez les autres, la conscience socialiste et républicaine s'était dressée. A peine, au début de l'entretien, entendit-on les réserves timides d'un très petit nombre de camarades qui, sans vouloir formuler encore un avis, stipulèrent, comme je m'y attendais et comme il était légitime, la liberté éventuelle de leur vote. Mais ces précautions gênées n'altéraient pas la tonalité de l'ensemble. Le Socialisme était résolu à ne pas livrer la République. Le débat ne porta que sur les moyens, sur le choix de la tactique la plus expédiente. On voulut connaître mon avis; je le fis connaître en peu de mots, car je m'aperçus aussitôt que l'opinion qui n'était pas la mienne était unanimement partagée. Ainsi, on laisserait « passer tout seul », le lendemain, le principe de la révision, et le surlendemain seulement, on engagerait, dans l'Assemblée nationale, une bataille résolue qui n'était pas sans espoir.

Chacun apportait son récit, sa petite anecdote, plus ou moins exactement vérifiée, mais toujours réconfortante. Le groupe des Anciens Combattants du Sénat, composé pourtant dans sa majorité de Républicains fort pâles, refusait décidément son concours. Le président de la République, Albert Lebrun, à qui Laval et ses amis ne pardonnaient pas de leur avoir tenu tête à Bordeaux, dont ni la personne ni la fonction n'auraient plus de place dans la Constitution nouvelle, mais de qui l'on aurait voulu se débarrasser « en douceur » avant le vote pour n'avoir pas à le chasser, avait refusé de se démettre spontanément. M. Flandin qui, en effet, était arrivé à Vichy dans la journée du samedi, n'acceptait pas la délégation pure et simple du pouvoir constituant; il en avait assuré le président Lebrun et l'avait signifié à Laval. Soit dit entre parenthèses, on me confia deux ou trois jours plus tard, qu'entre Laval, M. Flandin et le président Albert Lebrun, les choses s'étaient passées un peu différemment. Il était exact que M. Flandin avait vu Laval et lui avait déclaré son opposition formelle. Mais Laval avait discuté, traité, promis en fin de compte quelques concessions essentielles, dont je n'ai d'ailleurs pas connu la substance. En contrepartie, Laval avait demandé à M. Flandin et obtenu de lui un service signalé : voir le président Albert Lebrun, obtenir sa démission en faisant appel à son patriotisme! M. Flandin avait accepté; il avait réussi dans son ambassade, obtenu la démission; sur quoi, Laval, tranquille désormais de ce côté, était revenu sans le moindre scrupule sur les concessions promises. Il devait d'ailleurs jouer exactement la même comédie avec les Anciens Combattants du Sénat. Mais, dans l'instant, tous ces propos échangés avec une satisfaction fébrile nous fortifiaient dans le sentiment que les éléments de la résistance républicaine surgissaient d'eux-mêmes, de toutes parts, et qu'il ne restait plus qu'à les assembler, qu'à les ordonner. Pour cette tâche de coordination, de direction, deux hommes étaient d'avance investis par leurs fonctions mêmes; c'étaient les présidents des deux assemblées élues de la République, MM. Jeanneney et Édouard Herriot. On décida donc, et ce fut notre seule résolution. d'envoyer quelques-uns de nous en délégation à l'un et à l'autre, Nos plénipotentiaires, dont Marx Dormoy et Georges Monnet prirent respectivement la tête, avaient en fait charge de faire savoir aux deux présidents que nous les tenions pour les protecteurs désignés des institutions républicaines, que nous nous confiions en eux pour cette tâche et que de leur côté ils pouvaient compter totalement sur nous. La conférence alors se dispersa, et comme nous devions repartir ensemble de Vichy, Dormoy et moi, lui pour Montluçon, moi pour Commentry, qui restait mon gîte ou mon port d'attache, j'attendis son retour dans le salon de l'hôtel où s'était tenue la réunion et qui servait de cabinet à Rivière.

k

J'étais fier, j'étais presque heureux; pour la première fois depuis trois semaines, je revivais. Devant l'audace de l'attentat, le groupe socialiste s'était ressaisi, la conscience socialiste s'était reformée. Certaines absences étaient significatives; certaines réserves ou certains silences ne l'étaient pas moins. Mais la majorité, la très grande majorité s'était prononcée fortement, sans discussion, sans trace de débat intérieur, avec la vision claire et décisive du devoir à accomplir. Si les renseignements déjà recueillis se confirmaient, je pouvais compter que nos camarades attendus pour le soir et le lendemain, surtout ceux qui venaient de la zone occupée, arriveraient dans les mêmes dispositions. Allons! ce n'était pas fini, la République n'était pas morte. On obligerait Laval sinon à reculer, du moins à céder, à composer; on arracherait les ongles de son projet liberticide; on en pomperait le venin...

Sur ces entrefaites, entra Rivière, qui avait été retenu toute l'après-midi à un Conseil des ministres. Il me demanda des nouvelles de la réunion; je les lui donnai et lui en demandai en retour. « Laval ne nous a mis au courant de rien, me dit-il; tout se traite en dehors du cabinet, entre le maréchal et lui. En revanche, Darlan nous a fait part de quelque chose d'ennuyeux, de sérieux... - Quoi donc? - Notre flotte de la Méditerranée était à l'ancre, depuis l'armistice, dans la rade de Mers-el-Kébir, à côté d'Oran. Une escadre anglaise vient de l'attaquer par surprise au mouillage. Il y a des bateaux coulés. Il y a des morts. Il y en a d'ailleurs des deux parts, car nos bateaux se sont défendus... » Je me récriai : « Que me racontez-vous là? Ce n'est pas possible!... » Rivière me répondit : « C'est certain. On vient de nous lire, au Conseil, les dépêches de l'Amiral et du général Noguès. » Je pressai Rivière de questions : « Voyons, les Anglais n'ont pas attaqué sans motif? Il y a quelque chose. Que faisait notre flotte? Les Anglais n'ont-ils pas surpris quelque mouvement suspect? En débattant l'armistice on a refusé de la livrer aux Allemands et aux Italiens, mais ne préparait-on pas quelque transaction subreptice? Vous savez mieux que moi que ces gens-là sont capables de tout... ». Rivière me répondit qu'il ne pouvait pas me donner d'explications, puisqu'on n'en avait donné aucune au Conseil, qu'on s'était borné à y lire les dépêches, qu'il ne connaissait donc que le fait, mais que le fait était indubitable.....

Sans me départir d'un fond d'incrédulité, l'esprit ayant de la peine à croire ce qu'il ne peut comprendre, je restai d'abord atterré. L'accident était bien grave et par surcroît il tombait bien mal. L'Anglais a été pour les Français, six siècles durant, « l'ennemi héréditaire »; ranimer cette haine séculaire dans les profondeurs de l'opinion française est toujours, hélas! une opération aisée et fructueuse. La propagande ennemie s'y était appliquée dès le début de la guerre; Laval et sa troupe l'avaient reprise en main depuis Bordeaux. Animosité contre l'alliée de la veille, alliance soumise avec l'ennemi, abandon de ce qui restait de la France au Maréchal et à Laval, tout cela se tenait; c'était là les pièces étroitement ajustées d'un même système. Le canon de Mers-el-Kébir allait préparer et couvrir l'assaut contre la République. Pourtant, les quelques centaines d'hommes qui se réuniraient le lendemain au Grand Casino de Vichy avaient une culture, une habitude politique. Ils feraient le départ des choses; ils soupçonneraient bien que cette désolante affaire n'avait pas éclaté toute seule, que l'Angleterre, après tout, n'avait aucune raison de prendre vis-àvis de la France une initiative si méchante, si brutale; son intérêt patent, tout au contraire, était de se concilier l'opinion française, fût-ce contre le Gouvernement français. L'affaire dissimulait donc, de toute évidence, quelque machination qui se révélerait tôt ou tard, et la moindre réflexion ne pourrait inspirer, à l'égard de Laval, qu'un surcroît de méfiance. Tel fut aussi le sentiment de Marx Dormoy, qui revenait de son ambassade auprès du président Jeanneney ayant obtenu de lui des assurances d'ordre général, mais tout à fait formelles et énergiques. Nous quittâmes ensemble Vichy. La confiance et l'espoir que la conférence du groupe avait ranimés en nous demeuraient intacts.

\*

La journée du lendemain mardi devait être occupée par les réunions séparées des deux Assemblées: Chambre le matin, Sénat l'aprèsmidi. L'une et l'autre seraient d'ailleurs de pure forme, puisque, sur le principe même de la Révision, aucune contestation n'était plus à prévoir. Nous arrivâmes de bonne heure au Grand Casino, hâtivement aménagé en Palais législatif. La salle de théâtre servait de salle de séance tout comme à Versailles; le hall très vaste qui la précède et la dessert servait de salle des pas perdus. A peine étions-nous arrivés au Casino, à travers des barrages de troupe et de police encore plus fréquents et plus denses, à peine avions-nous mis le pied dans le hall, regardé autour de nous, coudoyé les premiers groupes, et j'avais déjà la perception, la commotion d'un changement. Des hommes que j'avais vus la veille, à qui j'avais parlé, serré la main, n'étaient plus les mêmes. Un changement s'était produit en effet, et il devait s'accentuer encore bien davantage jusqu'au lendemain.

Le spectacle qu'il me faut décrire maintenant est affreux. Des mois se sont écoulés, et aujourd'hui encore, tandis que je l'évoque, la honte me monte au visage et une amertume serre ma gorge. Quelle scène! Comme je voudrais que le souvenir pût en être aboli; comme je voudrais surtout l'avoir oubliée moi-même! Les hommes qu'on voyait tournoyer dans ce hall, se grouper, se séparer, se chercher à nouveau, semblaient plongés dans on ne sait quel affreux mélange, dans un bain corrupteur d'une telle puissance que ce qui le touchait un instant en sortait empoisonné. Le venin opérait à vue d'œil, on assistait à sa marche. J'ai expliqué dans quelle disposition courageuse, déterminée, j'avais quitté la veille la plupart de mes camarades. Ainsi qu'on me l'avait laissé prévoir, les nouveaux venus, sitôt débarqués, avaient manifesté une résolution encore plus énergique. Tous les élus de Bretagne, par exemple, sans nulle distinction de parti, jetaient feu et flamme; ils avaient été révoltés, dès le début de l'occupation, par la mise en train de la machination autonomiste; ils maudissaient les clauses de l'Armistice; ils enveloppaient tous les actes et desseins du Gouvernement Pétain-Laval dans la même réprobation indignée!... Mais ils étaient maintenant à Vichy. Depuis leur arrivée. ils trempaient, eux aussi, dans le bain vénéneux, et la contagion avait agi. En quelques heures, les pensées, les paroles, les visages mêmes étaient devenus presque méconnaissables. Il semblait, à la vérité, que quelque cinéaste de génie eût voulu peindre dans un « dessin animé » la propagation de la peur. Car le poison qu'on voyait ainsi agir sous ses yeux, c'était la peur, tout bonnement, la peur panique.

Comment le fléau avait-il cheminé jusqu'à ce brusque éclatement? Je n'avais, pour ma part, nulle peine à l'imaginer; j'avais déjà assisté à ce genre de travail, quoique sur une moindre échelle et dans des moments moins redoutables; je voyais bien comment avaient dû opérer Laval et ses affidés intimes depuis que le parti de la Révision dictatoriale était arrêté. Laval avait entrepris tour à tour, en tête à tête, à mesure que l'occasion les mettait sous sa coupe, tous les parlementaires, journalistes, agents quelconques du milieu politique, qu'il sentait accessibles et pénétrables. Il les avait tour à tour, je ne dirai pas convaincus, mais infectés. On doit reconnaître, en toute équité, qu'il est incomparable dans ce maniement, dans ce tripotage d'homme à homme; c'est même ce don que, ramenant toutes choses à sa propre mesure, il confond avec le génie diplomatique; pour chacun il avait su trouver le langage approprié à son caractère, à sa situation particulière, mais aussi à ses intérêts et à ses besoins. Il avait offert des postes, comme jadis il promettait des portefeuilles. Toute révolution politique excite une curée : elle impose ou permet des coupes sombres dans les fonctions publiques; en même temps, elle crée nécessairement de nouveaux organes, répondant au nouveau régime, et qu'il faut pourvoir. Laval avait offert des ambassades, des préfectures, comme des postes de commissaires généraux et de gouverneurs de province. Sans doute, au départ, n'avait-il pu appâter qu'un nombre assez restreint de complices. Mais sitôt capté, chacun s'était fait à son tour captateur; sitôt gagné par la contagion, chacun était devenu un foyer. Les thèmes corrupteurs s'étaient ainsi communiqués de proche en proche, et maintenant toutes ces « chaînes » convergeaient, toutes ces « boules de neige » faisaient masse sous nos yeux.

Quels thèmes? J'entendais leur rumeur foisonner de groupe en groupe. Il fallait tout craindre. Tous les dangers étaient suspendus à la fois. Danger d'un coup d'état militaire; danger d'un coup de force allemand. Le général Weygand résidait à Clermont; il était à la fois ministre de la Désense nationale et chef de l'Armée; le ministre de la Guerre dépenduit de lui; tous les officiers qui commandaient dans la région avaient été tirés de son entourage direct. On connaissuit son tempérament, ses opinions, ses ambitions, ses liaisons avec tous les groupes français plus ou moins teintés de fascisme. Chaque fols que, depuis vingt ans, des bruits précurseurs avaient fait redouter un pronunciamento contre les institutions républicaines, le nom du général Weygand y avait été mêlé. Aujourd'hui, l'occasion était bonne et il était résolu à la saisir. Il fallait donc le devancer en toute hate, lui couper l'herbe sous le pied. Si le Parlement ne saisissait pas lul-même l'Initiative, le général Weygand la prendrait sans lui, contre lui. Est-ce que la révision civile ne vaudrait pas mieux, pour des Républicains, que la Révolution du sabre? Quant aux Allemands, ils étalent aussi proches de Vichy que Weygand. Ils occupaient Moulins; ils en avaient renforcé la garnison dans ces derniers jours; en une heure leurs auto-mitrailleuses et leurs tanks pouvaient se mettre en position devant l'Assemblée. La constitution, en France, d'un État modelé sur le type hitlérien n'était-elle pas, en réalité, une des conditions implicites de l'armistice? Si le Parlement se dérobait à l'exécution, Hitler n'hésiterait pas un instant à relever le défi. Il fallait donc prendre l'avance sur Hitler comme sur Weygand, si l'on ne voulait pas voir surgir à Vichy les cavaliers de l'un ou les chars blindés de l'autre; qui sait ce que l'un ou l'autre imposerait alors? Avec Laval, au moins, on était sûr de s'en tirer au plus juste prix. Il concéderait à la double menace ce qui était strictement indispensable pour l'éluder. Au fond, on le connaissait, on sentait bien qu'avec lui la liberté ne pouvait courir aucun risque; on le savait facile, serviable, humain: Laval tyran, le rapprochement des mots serait presque comique! Il devait tout au régime parlementaire et il en sauverait tout ce qui pouvait encore être sauvé. Il n'était pas seulement « le moindre mal »; en lui résidait l'unique espoir de salut; qu'on lui fît confiance, qu'on donnât à Hitler cette preuve de

bonne volonté, et le progrès de la situation serait rapide. Pour débuter, Laval avait obtenu l'assurance que les pouvoirs publics pourraient se réinstaller aussitôt, soit à Paris, soit à Versailles, transformé en une « cité vaticane »; une large communication serait rétablie entre les deux zones; le Gouvernement français recouvrerait l'administration réelle des départements occupés... Tout cela s'insinuait de bouche à oreille avec des façons doucereuses, mais quand on sentait la résistance, le ton changeait. Laval était bon diable et bon camarade, sans doute, mais le salut du pays devait tout primer. Il lui fallait son vote; il lui fallait même un vote acquis par une majorité écrasante. S'il s'y trouvait obligé, il briserait les obstacles. Il trouverait dans son patriotisme la cruelle énergie de châtier. Gare aux oppositions sectaires, aux répugnances pédantesques qui, en l'occurrence, prenaient le caractère d'une trahison. Laval n'était pas l'homme des procédés violents, mais rien ne l'empêcherait pourtant d'aller au bout de sa mission salutaire. Une bonne cellule permettrait de méditer à loisir sur les bienfaits des gouvernements libres. Ainsi, la prison de Laval venait consommer l'œuvre du sabre de Weygand et de la botte de Hitler...

Le propre de la peur est de ne pas raisonner. Si les pitoyables victimes de Laval avaient été capables d'une réflexion, d'un contrôle, d'un examen critique, tout cet échafaudage d'artifices serait aussitôt tombé en poussière. Le général Weygand n'avait jamais été complètement étranger à la politique et son caractère n'avait jamais inspiré une confiance entière aux Républicains. Mais le projet factieux qu'on lui prêtait était visiblement forgé de toutes pièces. Ceux mêmes qui le colportaient avec l'inquiétude la plus sincère étaient incapables d'indiquer sur quel fait, sur quel indice quelconque, ils se fondaient pour le lui prêter. L'occasion d'ailleurs eût été bien mal choisie. Un coup de main militaire peut s'exécuter au lendemain d'une défaite aussi bien qu'au lendemain d'un désastre, mais ce n'est pas le chef vaincu qui peut la tenter. Weygand était le chef vaincu; admiré d'un petit clan, il n'avait jamais été populaire dans l'armée, quelle raison de penser qu'il eût été suivi? Allons plus loin, en prêtant même au projet une vraisemblance, quel motif de préférer la réalité Laval à la possibilité Weygand, pourquoi s'abandonner à l'un par crainte de l'autre? La préoccupation qui devait primer toutes les autres était la position de la France vaincue vis-à-vis du vainqueur. L'armistice était signé, sa conclusion incombait au général Weygand plus qu'à personne. Mais, une fois signé, l'armistice, quel qu'il fût, devenait à son tour une position défensive qu'il faudrait protéger contre l'empiètement cauteleux et brutal de l'ennemi. Weygand apporterait sans doute à cette tâche moins de complaisance ou de bassesse; il était moins incapable d'un retour, d'un sursaut d'indignation, d'une révolte d'honneur. Quant aux institutions républicaines, comment peser si elles avaient à redouter de lui moins ou davantage. Il n'avait jamais été républicain; et Laval? Il bâillonnerait la presse et l'opinion; Laval s'était déjà chargé de l'ouvrage. Il suspendrait ou supprimerait le Parlement; Laval faisait bien pis, il le dégradait, il le déshonorait, il le tarait, pour l'avenir comme dans le présent d'une honte ineffacable.

La marche des tanks allemands sur Vichy n'offrait guère plus de vraisemblance que le raid des cavaliers de Weygand. Mais, là encore, en admettant que la menace offrît quelque consistance, en admettant même que Hitler fût décidé, au cas d'une résistance de l'Assemblée, à installer par la force le Gouvernement à sa mode et les gouvernants de son choix, ne valait-il pas mieux cent fois s'exposer ouvertement à la contrainte qu'engager la France par un faux consentement? Comment des représentants élus du pays ne le comprendraient-ils pas? Il y a des nécessités qu'on subit, mais qu'on n'accepte pas, et surtout au-devant desquelles on ne va pas, parce qu'il subsiste un honneur dans la défaite et qu'un vaincu n'est pas un vassal. S'imaginer que par prévenance aux vœux intimes de Hitler on apaiserait son orgueil et modérerait sa haine était une chimère insensée. La leçon de l'armistice n'avait donc pas servi; la blessure était pourtant assez fraîche, assez cruelle; elle saignait à toute heure du jour. Non pas : on aurait beau aller jusqu'au bout de la servilité, on n'obtiendrait pas le retour à Paris ou dans la « Cité vaticane » de Versailles; on ne desserrerait pas l'emprise allemande sur les départements occupés; on ne rétablirait pas entre les deux zones la circulation d'une vie française; on ne modifierait pas au profit de la France des conditions de paix déjà arrêtées dans l'imagination fanatique de Hitler et qui ne pouvaient dépendre finalement que d'un seul facteur : la plénitude de sa victoire. Pourquoi supposer d'ailleurs que s'il existait un moyen de fléchir ou de séduire Hitler, c'était la bassesse? Après tout, Hitler avait été un soldat; il y avait encore plus de chances qu'il fût sensible à la fermeté, au courage, à la dignité. Quant au danger personnel que pourraient courir les récalcitrants, eh bien! c'était le risque prosessionnel. Un élu du peuple n'est pas fait seulement pour déposer des bulletins dans une urne, parler à une tribune, faire des démarches dans des ministères et toucher une indemnité à la fin du mois; quand les circonstances le lui commandent, il doit passer, comme un soldat mobilisé, de la vie de garnison à la vie de campagne; il doit exposer, comme un soldat, sa liberté ou sa vie pour remplir le mandat qu'il a sollicité. Là est l'honneur d'un élu du peuple, et c'est cette conscience du devoir qui compense, qui rachète toutes les médiocrités du régime parlementaire. Mais au surplus, le risque était-il bien réel; s'agissait-il d'autre chose que d'un épouvantail

pour les cœurs débiles? Laval exercerait peut-être sa vengeance sur quelques réfractaires isolés, mais jetterait-il en prison le soir du vote quelques centaines de sénateurs et de députés? Il suffisait de tenir bon, de lui faire front en masse serrée, pour le réduire à l'impuissance...

Ainsi, pour se dégager du tourbillon, il n'aurait fallu qu'un moment de sang-froid, qu'un effort de réflexion. Mais on ne réfléchissait pas. On se laissait emporter, comme une foule en panique, par les courants collectifs de l'épouvante et de la lâcheté. On fuyait la discussion, et même le contact, avec ceux qu'on se désignait déjà du bout du doigt comme les irréductibles, et par conséquent comme les réprouvés, comme les condamnés. J'en faisais l'épreuve aisément, puisque je la faisais sur moi-même. Tel camarade qui, à mon entrée dans la salle, s'était précipité vers moi la main tendue, m'évitait visiblement au bout d'une heure et la composition du groupe où je l'avais aperçu dans l'intervalle, parlant à voix sourde ou écoutant tête baissée, m'aurait permis de nommer à coup sûr l'agent de la contamination. De moment en moment, je me voyais plus seul, je me sentais plus suspect. Il ne surnageait plus que quelques débris intacts à la surface de la cuve dissolvante. Le fragment d'un vers de Hugo, dans un morceau sublime des Châtiments, me revenait périodiquement aux lèvres : « L'abjection aux conseils misérables... » Oui, c'était bien cela; ces quelques mots d'un poète contenaient tout. Chose étrange, le hall immense et sonore n'était pas bruyant; toute cette fermentation, tout ce grouillement de décomposition, étaient presque silencieux, et dans ce silence il fallait peut-être voir un dernier reste de la honte. On se parlait par petits groupes, vite formés et dispersés; les conciliabules se tenaient à voix basse, presque à l'oreille; dès qu'on en approchait, les voix se faisaient plus basses encore, ou s'arrêtaient. Par contre, du dehors arrivaient des rumeurs tapageuses, car Doriot occupait la ville au même titre que la garde mobile, et, dès qu'on sortait du Casino, c'était pour défiler sous des bandes hurlantes, jetant tour à tour, aux hommes dont elles reconnaissaient le visage, leurs outrages féroces ou leurs acclamations furibondes.

Il y eut trois séances publiques — Chambre, Sénat, Assemblée — et, en sus, le mercredi matin, une « séance privée » de l'Assemblée, sorte de comité secret préalable tenu sur la demande de Laval. C'est dans ce comité qu'on pouvait s'épancher librement, parler « à cœur ouvert » sans souci des indiscrétions de la presse et des répercussions sur la puissance occupante! Je ne relaterai pas leur histoire par le menu; quelques grands traits pourront suffire. Le comité secret ne différa guère des séances publiques. On avait volontairement renoncé au débat dans les unes, mais il se trouva pratiquement interdit dans l'autre. On ne s'y épancha pas, il n'y

eut pas de cœur ouvert, pas de liberté, pas même de parole, à une exception près. Tout le scénario avait été réglé d'avance avec une minutie savante. Laval redoutait, à juste titre, l'impartialité et la fermeté morale de M. Jeanneney, le président du Sénat, auguel une disposition expresse de la Constitution attribuait la présidence de l'Assemblée nationale. Mais il connaissait aussi son attachement un peu cérémonieux à la forme et le faible état de sa santé. Dès le premier engagement, M. Jeanneney fut donc attaqué, bousculé, avec une brutalité de boxeur, par Fernand Bouisson, ancien président de la Chambre, ancien et présent ami de Laval, qui réduisit le malheureux Jeannency au silence, et s'empara haut la main de la direction effective. Dans la salle des séances, une centaine d'affidés, bien dressés et bien en mains, occupaient par petits groupes les positions dominantes, comme la claque dans un parterre de théâtre, et leurs huées étouffaient d'avance toute vélléité d'opposition. « Le temps des bavardages et des palabres était révolu! Il fallait en finir! Il fallait voter! Le pays ne supportait plus des simagrées odleuses qui l'avaient conduit à sa perte!... » Et les huées redoublaient, couvraient la voix. D'autres groupes, debout contre la scène qui servait de tribune, étaient prêts à prêter main-forte et à appuyer les cris par des gestes exécutoires. Les loges et les galeries réservées au public avaient été garnies par Doriot dont la meute répondait de la voix aux Montigny et aux Tixier-Vignancour de la salle. Les grenadiers de Murat au 18 Brumaire, n'avaient pas pratiqué une police plus décisive. J'ai déjà dit que les sénateurs, anciens combattants avaient rédigé un contreprojet au texte de Laval. Ils l'avaient d'abord retiré, se fiant à certaines concessions que Laval avait fait miroiter à leurs yeux; puis, s'apercevant que Laval s'était joué d'eux, ils l'avaient repris devant l'Assemblée. Laval s'efforca d'abord d'obtenir d'eux un retrait définitif, puis, comme leurs délégués, MM. Dormann et Taurines s'entêtaient, la claque appliqua la manière forte. Dormann et Taurines durent descendre de la scène, et leur contreprojet disparut sans avoir même été mis aux voix. Un jeune député radical de Béziers, du nom de Badie, avait rédigé une courte déclaration par laquelle il « expliquait son vote »; de nombreux députés, appartenant surtout aux plus jeunes classes de la Chambre, s'y étaient associés. Badie essaya en vain d'en donner seulement lecture avant le scrutin; en dépit de ses efforts obstinés, il lui fut matériellement impossible d'ouvrir la bouche.

Pour moi, bien que Laval m'eût, à deux reprises au moins, directement provoqué, je ne tentai même pas de forcer les résistances; je persévérai dans un mutisme dont j'ai déjà laissé sentir la raison. Aucun de ceux qui m'ont approché dans mon action publique, partisans ou adversaires, ne supposera un seul instant que j'aie été arrêté par la peur. Non, je puis l'attester sans le moindre trouble, je n'avais

aucunement peur du tumulte féroce que j'aurais assurément déchaîné rien qu'en me levant de mon siège ou par le premier accent de ma voix. J'étais entraîné; j'en avais vu bien d'autres. Au cours de nos premières luttes avec les Communistes, de mes premières campagnes électorales contre eux, j'avais affronté sans broncher un nombre suffisant de ces réunions publiques où chaque mot articulé doit triompher de la bagarre et dont l'on ne sait pas bien comment l'on pourra se tirer intact. A la Chambre même, combien de fois avais-je bravé tranquillement les fureurs de l'opposition ou de la majorité! Pour ne pas évoquer d'autre souvenir, je rappelle cette rentrée parlementaire de 1923 où, montant à la tribune après M. Poincaré qui venait d'annoncer l'entrée des troupes françaises à Essen, je fus accueilli par de tels transports de rage, venant de la Chambre presque entière, que je me demande encore aujourd'hui comment je n'ai pas été lynché sur place. Mais, dans toutes ces aventures, j'avais à mes côtés mes camarades de parti, mes amis socialistes. Ils n'étaient pas toujours très nombreux, mais ils étaient unanimes, et je les sentais intimement serrés autour de moi. A Vichy, au contraire, réserve faite pour quelques affections fidèles, ou même rendues encore plus chaudes par la communauté des convictions, je me voyais définitivement séparé de la plupart de mes camarades. L'heureuse illusion de la conférence du lundi s'était entièrement évanouie. Je ne pouvais douter que, dans l'échauffourée dont mon intervention donnerait le signal, la très grande majorité de mon groupe m'abandonnât; que dis-je? Nombreux seraient ceux qui feraient secrètement chorus avec les insulteurs. Je ne voulais pas offrir le spectacle public de ce reniement. C'est là seulement ce qui me paralysa, ce qui me cloua la bouche.

Parmi les hommes qui avaient tenu un rôle notoire dans la vie publique, un seul prit la parole; ou, pour m'exprimer plus exactement, une seule intervention fut tolérée. Je ne fais pas ici allusion à Herriot, qui s'efforça pourtant, non sans peine ni sans courage, de laver les « fuyards du Massilia » des attaques portées contre eux, et qui produisit dans le vacarme quelques-uns des faits que j'ai relatés. L'homme que je désigne est M. Pierre-Étienne Flandin qui parla vraiment, et dont la claque lavalienne laissa se dérouler librement le discours! Il est vrai que sa conclusion tendait au vote, et même au vote unanime, du texte présenté par Laval; dans sa péroraison, il proclamait sa résolution de passer outre à toutes les appréhensions, à tous les scrupules qui avaient pu l'arrêter et qu'il conservait encore; il adjura tous les élus de consentir comme lui à ce douloureux sacrifice, et je dois constater que, sur quelques hésitants, son appel final vint consommer l'œuvre des propagandistes de Laval. Mais cette justice lui est due : il avait auparavant, à plus d'une reprise, traduit des sentiments qui, plus ou moins couverts, plus ou moins contraints, persistaient cependant au fond des cœurs et des consciences; l'expression qu'il en avait donnée avait produit, par intervalle, l'effet momentané d'un soulagement et presque d'une délivrance. L'acclamation presque unanime qui salua la fin de son discours était donc légitime et, à bien des égards, elle était significative. Relevant quelques formules téméraires de Laval — téméraires en ce que, pour une fois, elles étaient trop franches — il s'était récrié contre l'intention avouée d'ajuster sur le type nazi la « France nouvelle ». Il avait désavoué, en phrases altières et sensibles, cette adulation ignominieuse du vainqueur.

Je ne suis pas de ceux, avait-il dit en substance, qui rejetaient et honnissaient tout pêle-mêle dans l' « idéologie » des régimes dictatoriaux. J'ai cru à la possibilité d'une coexistence paisible entre les démocraties et les dictatures; j'ai cru également que, dans l'état présent du monde, les démocraties pouvaient tirer d'utiles leçons des systèmes dictatoriaux qu'elles voyaient se constituer sous leurs yeux. J'ai professé ces opinions bien avant la guerre, à mes risques et périls, dans des conditions où il y avait quelque courage à le faire. Je n'en suis que plus fort, après la défaite, pour m'élever contre les Imitations serviles qui aliéneraient les traditions, la doctrine séculaire, le génie même de la France. La France doit transformer ses institutions propres; elle devra peut-être s'adapter à un nouvel « ordre » européen, mais elle doit préserver les idées fondamentales qui ont falt an grandeur, conserver les mœurs bienveillantes et douces, les usages humains et jusqu'à l'aspect aimable qui l'ont fait chérir. La France doit rester elle-même; elle doit durer, elle doit vivre. Et il acheva brusquement en s'écriant, d'une voix qu'une émotion sincère étranglait : « Vive la France! »...

A cette unique exception près, les quatre séances ne furent guère autre chose qu'un monologue entrecoupé, qu'un sketch à acteur unique. Laval à peu près seul occupa le tapis. Il débita deux ou trois discours de longue haleine, soigneusement concertés et pesés, et, par surcroît, il ne cessa de répondre aux demandes d'explications complaisantes qu'un certain nombre de « compères » avaient reçu mandat préalable de lui adresser. Il allait et venait sans arrêt du premier rang des fauteuils à la scène, montait, descendait, remontait. Mais, dans ce flux de paroles, on s'efforçait en vain de puiser quelque indication expresse sur le régime qu'une fois le vote émis il entendait imposer à la France. Sans doute, d'ailleurs, n'était-il pas lui-même fixé bien exactement. Un seul point était clair. Le Maréchal userait de la délégation du pouvoir constituant pour s'arroger la totalité du pouvoir gouvernemental. Les Assemblées républicaines allaient donc dresser et signer par leur vote l'acte de décès de la République. Les hommes qui allaient perpétrer cela étaient pourtant, en très grande majorité, des Républicains. La plupart des membres du cabinet, au nom duquel Laval se donnait, de temps en temps, l'air de parler, étaient sans nul doute des Républicains. Sorti un instant de la salle, je croisai Camille Chautemps, toujours membre vice-président du Conseil, le collègue et l'égal en nom de Laval. Je lui dis : « Alors, Chautemps, c'est la fin de la République!» et il se borna à me répondre : « Mais, oui... » en laissant tomber ses bras d'un air désolé.

Le régime nouveau serait une monarchie absolue, ou plutôt une autocratie, une tyrannie au sens historique du terme, l'attribution de la souveraineté résultant, non pas d'un principe de légitimité, non pas d'une désignation populaire, mais d'une situation de fait, consacrée par la force. Ici se posait de luimême un problème d'une gravité singulière. Comment, à qui, ce pouvoir absolu serait-il transmis? Le Maréchal était un soldat glorieux, mais beaucoup plus qu'octogénaire. Corneille a parlé quelque part de ce maître, « qui, chargé d'un long âge, a peu de temps à l'être » et il fallait bien songer, comme le vieux Tragique, « à qui dévorerait ce règne d'un moment ». On ne pouvait recourir ni à une succession héréditaire, ni à un plébiscite, puisque les principes de légitimité et de désignation populaire étaient également récusés. Le point fut soulevé par un compère que Laval remercia chaudement de son intelligente sollicitude. C'est vrai, la question était grave; il n'y avait pas encore pensé; il remerciait son prévoyant collègue de la lui avoir signalée; il s'engageait à la faire trancher sans délai; le premier acte constitutionnel pris par le Maréchal organiserait la transmission de son pouvoir... et chacun comprit, sans qu'il fût besoin de rien ajouter, que le Maréchal désignerait comme son successeur Pierre Laval, que Pierre Laval était dès à présent le « Dauphin », l'héritier présomptif du trône et du sceptre. Un autre point fut précisé, et ce fut le seul sur lequel Laval parut céder ou concéder quelque chose aux réserves de M. Flandin et aux objections des anciens combattants : la Constitution édictée par le Maréchal serait sujette à ratification après la signature de la paix; seulement — et ici l'on touche bien du doigt la manière de Laval - la ratification n'émanerait pas d'un verdict populaire, mais d'un vote des Assemblées nouvelles, de celles « que la Constitution aurait elle-même créées », ce qui revient à dire que la Constitution se ratifierait elle-même. Voilà ce que Laval eut le front de proposer et ce que l'Assemblée parut accepter avec soulagement!

A cela se bornèrent les informations précises sur des projets qui pourtant devaient être arrêtés déjà et qui s'exécuteraient peut-être dès le lendemain. Il y aurait des Assemblées, puisque la Constitution serait ultérieurement ratifiée par elles; il y en avait eu d'ailleurs sous les deux Empires et sous la Monarchie restaurée; il en subsistait

MÉMOIRES

nominalement en Allemagne et en Italie; mais quelle serait leur nature, quels seraient leurs pouvoirs et leurs modes de recrutement? Conserveraient-elles un contrôle quelconque sur l'Exécutif; le Suffrage populaire conserverait-il une part quelconque dans leur nomination? Les deux Empires avaient non seulement reconnu, mais proclamé le Suffrage universel; la Monarchie restaurée avait accepté ou octroyé une charte. Quelles institutions allaient balancer, compenser en quelque mesure le pouvoir absolu du maître, ou bien prétendalt-on d'un coup ramener la France jusqu'en deçà de 89? Depuis la Déclaration des Droits de l'homme, toutes les constitutions de la France avaient placé de grandes notions d'ordre moral et social sur le même plan que les règles politiques; elles avaient reconnu les droits du peuple, les droits du citoyen, les droits de la personne humaine; elles avaient proclamé l'égalité civique, la liberté individuelle, la liberté de pensée, la liberté de conscience; qu'en subsisterait-il dans la Constitution nouvelle?

Sur ces sujets capitaux, aucun éclaircissement, aucune donnée positive; mais toute l'allure de Laval, tout le trouble mélange de ses insinuations, de ses récriminations, de ses promesses, obligeait aux prévisions les plus sinistres. Quand il laissait s'exhaler son adoration pour les dictatures maziste et fasciste, quand il s'attaquait rétrospectivement au Convernement parlementaire, non dans ses vices ou dans ses excès, mais dans son principe le déclarant coupable tout à la fois de la guerre et de la défaite; quand il traitait de criminels et de fous les hommes qui avalent voulu honorer les engagements souscrits par la France, comme ceux qui avaient voulu persévérer dans la lutte imposée par l'ennemi; quand il dénonçait sous le nom de politique sectaire le refus de consentir à l'asservissement de la patrie; quand il vitupérait l'opposition des partis, la lutte fictive des classes, la complicité des deux Internationales capitaliste et marxiste secrètement conjurées pour la domination des Etats - il ne parlait pas encore des Juifs, le moment n'étalt pas venu, mals leur place était déjà aménagée - on ne pouvait se méprendre sur les intentions qu'il n'osait pas formuler. Son objet visible était de détruire radicalement tout ce qui constitue la Démocratie, de trancher toutes les racines qui attachent la France d'aujourd'hui à son passé républicain et révolutionnaire. Sa « Révolution nationale » scrait une contre-révolution éliminant d'un coup tous les progrès acquis, tous les droits conquis depuis cent cinquante ans. L'État nouveau qu'il entendait édifier sur ces décombres serait un État de type totalitaire, un État qui absorberait toutes les formes de l'autorité sous un maître unique, mais soumis lui-même à la domination spirituelle et matérielle du vainqueur, bref un État nazifié et un État vassal. Il laissait entrevoir déjà de quels profits serait récompensé l'hommage; le premier serait le retour du Gouvernement à Paris ou à Versailles qu'il annonçait comme certain, comme

imminent, à ces parlementaires en exil, séparés pour la plupart de leur maison et même de leur famille.

Il laissait percer sa pensée intime par petits jets, par petites touches mesurées et hypocrites. En réalité, le fond était dur, presque féroce parfois, mais sa manière extérieure conservait toutes les apparences de la familiarité, de la longanimité. Il continuait d'aller et venir, de monter et de descendre. Complaisant, lénifiant, infatigable, il répétait sans se lasser que son désir était de tout apaiser, son intention de tout expliquer, qu'il restait à la dévotion de l'Assemblée, qu'il ne laisserait pas un point dans l'ombre, pas une question sans réponse. Il parlait, parlait encore, avec sa mine basse, son regard humble et cruel, et cet accent d'Auvergne un peu chantant qu'il traînait vulgairement à la fin des phrases comme des savates sur un plancher. Pas une fois, je l'atteste, durant ces longues heures qu'il occupa presque entières, une idée, une formule, un transport de l'esprit ou du cœur ne le mirent, fût-ce par rencontre, au niveau d'une telle circonstance; il semblait au contraire la galvauder à son contact, la réduire à la mesure de ses calculs, de ses astuces, de ses roueries. En dévisageant ce petit homme en cravate blanche, cherchant à placer sa marchandise comme un commis voyageur dans une boutique, tirant l'un après l'autre de sa mallette, avec les mines professionnelles, les articles qui pourraient séduire le chaland, on aurait presque souhaité un soldat botté, maniant la cravache et faisant sonner le sabre. Alors, on en était tombé là, alors c'était ça la France! Le spectacle levait le cœur. Personne d'ailleurs n'osa applaudir, même parmi ses plus sûrs affidés, et l'ovation faite à M. Flandin accentuait encore le contraste. On écoutait, on subissait, tête basse. La plupart, envahis totalement par le poison, se courbaient sous la fatalité. Les complices et les corrompus laissaient deviner le triomphe sur leurs faces muettes. Les autres, résignés ou désespérés, étaient réduits à l'immobilité et au silence. Dans la salle, dans les galeries, dans le hall, les équipes spécialisées poursuivaient cependant leur sourd travail, et, par bouffées, on entendait passer le souffle du dehors s'engouffrant par les portes sitôt ouvertes et venant raser les têtes.

Mais je m'arrête; je me suis trop longuement appesanti sur cette honte. Ce qu'il faut redire seulement, ce qu'on ne proclamera jamais assez haut, pour la décharge des uns et la flétrissure des autres, pour l'intelligence du présent et la gouverne de l'avenir, c'est que rarement parti plus grave fut pris par une Assemblée française, mais que jamais résolution ne fut moins libre. Le rapporteur du nouveau texte constitutionnel, un sénateur du nom de Boivin-Champeaux — avocat au Conseil d'État où je l'avais familièrement connu — crut devoir débuter par l'attestation solennelle que l'Assemblée avait délibéré en pleine liberté; sa précaution même était le plus frappant

des aveux. L'Assemblée de Vichy ne délibéra pas plus librement que la Convention, au 31 mai, sous les canons d'Henriot. Les signes matériels de la force ne se manifestaient pas sous une forme aussi proche, aussi tangible; les tanks de Hitler étaient à Moulins, les cavaliers de Weygand étaient à Clermont; les prisons de Laval n'existaient sans doute que dans des imaginations déréglées; mais la contrainte ne se faisait pas sentir moins pesamment; la peur, et je dirai même la terreur, n'entravaient pas moins étroitement les volontés. Par surcroît la ruse et le mensonge, c'est-à-dire le dol, s'ajoutaient à la contrainte pour vicier le consentement. Or, il en est d'une loi collective comme d'un contrat individuel; sa validité, son existence juridique dépendent de la liberté du consentement, qui en est l'âme. Quand ce consentement a été surpris par le dol ou forcé par la contrainte, la loi est nulle en son essence, comme le contrat. On n'a même pas besoin de l'abroger plus tard; on constate qu'elle n'a jamais existé en droit, puisque la condition essentielle de l'existence lui a toujours fait défaut, et on la déclare nulle.

**MÉMOIRES** 

A peine le scrutin ouvert, je serrai quelques mains demeurées fidèles; je dis adieu à quelques amis que je ne savais plus quand ni comment revoir et je sortis avec Marx Dormoy. Je n'ai guère besoin de dire que nous avions voté contre, l'un et l'autre. Mais je ne doutais pas que dans le groupe socialiste une forte majorité eût suivi Laval et que même les abstentions fussent assez rares. Certes, en différant et en reportant l'opposition, nous ne lui avions pas assuré plus de puissance; nous avions laissé un peu plus de temps, et surtout un peu plus d'aise, pour que la contagion se propageât; voilà tout. Sur le perron extérieur du Casino, nous nous heurtâmes à Mondanel, le principal chef technique de la Police de Sûreté, qui avait longtemps servi sous les ordres de Dormoy au Ministère de l'Intérieur et qui affichait un grand attachement pour sa personne. Il nous pressa vivement de ne pas sortir par l'issue principale, la foule étant tapageuse, nous dit-il, et la rue peu sûre, et il nous accompagna à travers le parc jusqu'à la place plus écartée où il avait fait ranger d'avance nos voitures. Le parc était désert, mais, avant d'en sortir, nous passâmes à portée d'un grand café qui y était enclavé et qu'emplissaient des consommateurs curieux. Ils nous aperçurent, et quelques-uns d'entre eux, en plus faible proportion que je ne l'eusse supposé, lancèrent des huées et des injures. « N'y faites pas attention », me dit poliment Mondanel. Je lui répondis en souriant qu'on m'avait applaudi bien davantage. Nous gagnâmes ainsi les voitures, mais Dormoy désirait retourner au Casino; de mon côté j'avais grande envie de revoir William Bullitt, l'ambassadeur des États-Unis, que j'en avais fait prévenir; nous convînmes de nous donner tous rendezvous dans le logis ministériel de Rivière.

Tandis que j'y demeurais seul à attendre, dans un sentiment de

bien-être physique composé par la solitude, le silence, la fraîcheur et qui me faisait sentir d'une façon plus aiguë l'accablement de ma tristesse, Devinat vint me rejoindre. Il était universitaire de formation, avait été attaché tour à tour à Albert Thomas, à Patenôtre. à Oueuille: il était maintenant chargé de l'administration économique de nos colonies; je le connaissais de longue date, et familièrement. Nous jugions de la même manière les événements qui venaient de s'accomplir; notre entretien fut donc très libre. « Je ne pense pas à chercher d'excuse, me dit-il, mais je vois bien où est l'explication. Au fond, ils sont tous convaincus que la décision contre l'Angleterre n'est qu'une affaire de jours; c'est pour cela qu'ils se hâtent, qu'ils tâchent de prendre les devants... Ma conviction à moi n'est aucunement ébranlée. Je suis sûr que la tentative de débarquement aboutira à un échec total. Quand bien même une ou deux divisions cuirassées prendraient pied sur le sol britannique, je suis sûr que l'Angleterre d'aujourd'hui aurait le courage et trouverait la force de les rejeter à la mer. Mais il ne s'agit pas de moi, il s'agit des hommes qui gouvernent depuis Bordeaux. Ils sont persuadés, eux, qu'avant quinze jours l'Angleterre sera réduite à merci et Hitler maître du monde. » A ce moment survint William Bullitt, et Devinat nous laissa seuls.

Je n'avais pas vu Bullitt depuis un mois, presque jour pour jour : j'ai conté cet entretien à son heure. Il m'expliqua qu'il avait fait front aux autorités allemandes d'occupation, puis qu'il avait reçu du président Roosevelt l'ordre de quitter Paris, où sa présence avait très vite cessé d'être utile. Il était depuis quelques jours installé à La Bourboule, à une heure et demie de voiture; il désirait vivement qu'on lui trouvât une installation quelconque à Vichy, mais il pressait en vain le Gouvernement, qui ne paraissait pas souhaiter beaucoup son voisinage. La convocation et la résolution de l'Assemblée nationale l'avaient jeté dans la stupeur; il m'accabla de questions; mais comment lui aurais-je expliqué ce que je parvenais si mal à comprendre? Je lui répétai ce que venait de me confier Devinat. l'essayai de lui faire sentir que la brutalité d'un désastre entièrement imprévu avait comme assommé le peuple français, que la commotion consécutive à un tel coup le rendait pour le moment incapable de toute réaction nerveuse, mais qu'il sortirait un jour de cet état comme on sort d'un sommeil trop lourd ou d'une anesthésie opératoire; qu'on s'apercevrait alors qu'il n'était pas changé, car il était foncièrement inaltérable; qu'il restait et resterait le peuple de la Révolution, le peuple de Gambetta et de Jaurès.

Je l'interrogeai à mon tour; je lui demandai dans quel sens s'orientait, selon lui, l'opinion américaine. « Le parti du Président est pris, me répondit-il, et l'opinion le précède plutôt qu'elle ne le suit. Nous assisterons la Grande-Bretagne jusqu'au bout, nous savons que

notre cause est solidaire de la sienne. Si elle peut franchir les quelques semaines qui viennent, et moi aussi je le crois, Hitler sera vaincu. Mais, ajouta-t-il, je dois vous avouer que je suis pratiquement sans contact avec Washington. Les câbles ne parviennent pas ou ne sont remis à l'Ambassade qu'avec d'incroyables retards. A Bordeaux, on nous a fait attendre plus de huit jours une dépêche d'une importance capitale. Aussi ai-je renoncé à télégraphier, mais l'usage du téléphone m'est rendu tout aussi difficile. Îl faut pourtant que je parle au Président. Aussi me suis-je décidé à partir ce soir. J'irai à Barcelone; si je puis téléphoner de là commodément, c'est bien; sinon, j'irai à Madrid; s'il faut aller à Lisbonne, j'irai à Lisbonne. Si tous les téléphones du continent me sont interdits, je prendrai le clipper et j'irai retrouver le Président à Washington. Je ne sais donc pour combien de temps je vous dis adieu. Il se peut que je revienne dans très peu de jours, il se peut que je passe en Âmérique; il se peut que j'y reste... » Il resta en Amérique et je ne l'ai pas revu. C'est de Washington que j'ai reçu les derniers témoignages de son amitié.

\*

Je couchai le soir à Commentry. Le lendemain matin, après avoir embrassé à Montluçon les deux Dormoy — Marx et sa sœur

- je repris la route pour Toulouse.

J'ai déjà dit que j'avais combiné l'itinéraire de façon à m'arrêter dans le petit bourg du Cantal où, selon le ministère de la Guerre, avaient échoué les débris du régiment de mon fils. J'arrivai à Maurs vers quatre heures de l'après-midi. J'envoyai en reconnaissance l'inspecteur de police que le préfet Langeron avait, depuis de longues années, chargé près de moi d'un service de protection et qui ne m'avait pas quitté depuis Paris — il se nommait Tiffa — son dévoucment, son intelligence, sa délicatesse avaient noué entre nous une véritable amitié. Tiffa revint au bout de quelques instants avec une réponse positive et me conduisit jusqu'à la maison réquisitionnée où l'État-Major du régiment venait de s'installer tant bien que mal. Le chef d'escadron R. qui avait exercé le commandement durant les derniers mois de la campagne, me reçut aussitôt dans la chambre nue qui lui servait de bureau. Il me rassura du premier mot; il avait la conviction absolue que mon fils était prisonnier, mais sauf..... « Ils ont été faits prisonniers « sur roues » et c'est pour cela que je n'ai aucune inquiétude sur leur sort. S'ils avaient eu le temps de se mettre en batterie, ce serait autre chose. Connaissant le Commandant 1 et les officiers de ce groupe comme je les connais, je sais

1. M. Lepercq, plus tard ministre des Finances du gouvernement de Gaulle.

qu'ils se seraient fait tuer sur leurs pièces... Mais croyez-moi, je vous en prie, je suis sûr que votre fils et ses camarades sont vivants et saufs... »

Je remerciai le chef d'escadron R.; nous nous promîmes l'un à l'autre de nous communiquer les nouvelles directes qu'on pouvait maintenant s'attendre à recevoir avant peu; et je pris congé. La maison réquisitionnée donnait sur une petite place que j'avais trouvée vide à mon arrivée et sur laquelle la population de Maurs, guettant ma sortie, était maintenant massée. Le bruit de ma présence s'était répandu en un instant dans le bourg. Comme les sentiments qu'elle excitait n'étaient pas absolument unanimes, la gendarmerie locale s'était émue et, elle était là, elle aussi, pour prévenir les bagarres. Elle s'était appliquée à maintenir une séparation entre les deux groupes qui s'étaient spontanément agglomérés. Le groupe amical était le plus proche de la maison, et je dois convenir qu'il était aussi, et de beaucoup, le plus nombreux. On m'entoura, on me pressa, on me serra les mains; un paysan me dit : « Continuez à défendre les travailleurs... »; une vieille femme me dit : « On ne vous oublie pas, allez; on vous aime... » Quand je passai, pour regagner la voiture, à portée du groupe hostile, le ton changea : j'aperçus des poings serrés, j'entendis quelques invectives. Quelques instants après, je reprenais la route, et j'arrivai le soir à l'Armurier.

Les assurances que m'avait prodiguées le chef d'escadron R. se vérifièrent quinze jours plus tard. Une carte nous apporta la certitude que mon fils était en effet vivant, sans blessure, et qu'il était prisonnier. Toutefois, il l'était seulement depuis le 25 ou le 26. Son groupe n'avait pas été capturé « sur roues » dans les environs de Bar-le-Duc; ses camarades et lui avaient traversé la Lorraine en combattant, avaient dû rallier sans doute les corps refluant de la région de Metz et de la ligne Maginot et ne s'étaient rendus qu'en application de l'armistice, se fiant assurément à la clause formelle qui aurait dû garantir leur liberté. J'étais ainsi délivré du plus lourd de mes tourments privés; mais je restais sous le coup des émotions de Vichy, et j'en cuvais longuement, douloureusement,

toute l'amertume.